

**NEXTER SYSTEMS**  
**Compte de résultat 31 décembre 2023 en milliers d'euros**

Rubriques	France	Exportation	31/12/2023	31/12/2022
VENTES DE MARCHANDISES				
PRODUCTION VENDUE - BIENS	444 214	209 087	653 300	789 994
PRODUCTION VENDUE - SERVICES	286 550	19 955	306 505	301 984
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES NET</b>	<b>730 764</b>	<b>229 041</b>	<b>959 806</b>	<b>1 091 978</b>
PRODUCTION STOCKÉE			28 173	(38 500)
PRODUCTION IMMOBILISÉE			19	452
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION			83	34
REPRISES SUR AMORT ET PROV, TRANSFERTS DE CHARGES			70 299	36 172
AUTRES PRODUITS			41 355	36 006
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			<b>1 099 736</b>	<b>1 126 142</b>
ACHATS DE MARCHANDISES Y COMPRIS DROITS DE DOUANE				
VARIATION DE STOCK (MARCHANDISES)				
ACHATS MAT PREMIÈRES, AUTRES APPROVISIONNEMENTS			(353 583)	(296 763)
VARIATION DE STOCK (MAT PREMIÈRES ET APPRO)			56 851	(2 303)
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES			(362 749)	(400 120)
IMPÔTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			(13 535)	(13 277)
SALAIRES ET TRAITEMENTS			(193 172)	(184 705)
CHARGES SOCIALES			(89 351)	(83 695)
<b>DOTATIONS D'EXPLOITATION</b>				
SUR IMMOBILISATIONS DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS			(17 622)	(15 082)
SUR IMMOBILISATIONS DOTATIONS AUX PROVISIONS				
SUR ACTIF CIRCULANT DOTATIONS AUX PROVISIONS			(5 395)	(5 164)
POUR RISQUES ET CHARGES DOTATIONS AUX PROVISIONS			(46 125)	(66 917)
AUTRES CHARGES			(13 553)	(3 524)
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			<b>(1 038 235)</b>	<b>(1 071 550)</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>61 501</b>	<b>54 593</b>
<b>OPERATIONS EN COMMUN</b>				
OP EN COMMUNS - BÉNÉFICE ATTRIBUÉ, PERTE TRANSFÉRÉE				
OP EN COMMUN PERTE SUPPORTÉE, BÉNÉFICE TRANSFÉRÉ				
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>				
PRODUITS FINANCIERS DE PARTICIPATIONS			22 266	13 364
PDTS DES AUTRES VAL MOB ET CRÉANCE DE L'ACTIF IMMO				
AUTRES INTÉRÊTS ET PRODUITS ASSIMILÉS			6 103	1 590
REPRISES SUR PROVISIONS ET TRANSFERTS DE CHARGES			1 725	776
DIFFÉRENCES POSITIVES DE CHANGE			1 238	3 419
PRODUITS NETS SUR CESSIONS DE VAL MOB DE PLACEMENT			9 183	367
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>			<b>40 515</b>	<b>19 517</b>
DOT FINANCIÈRES AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS			(3 168)	(1 220)
INTÉRÊTS ET CHARGES ASSIMILÉS			(12 721)	(1 171)
DIFFÉRENCES NÉGATIVES DE CHANGE			(1 174)	(4 015)
CHARGES NETTES SUR CESSION DE VAL MOB DE PLACEMENT				(911)
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>			<b>(17 063)</b>	<b>(7 317)</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>			<b>23 452</b>	<b>12 200</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS</b>			<b>84 953</b>	<b>66 793</b>



**NEXTER SYSTEMS**  
**Compte de résultat 31 décembre 2023 en milliers d'euros**

Rubriques	31/12/2023	31/12/2022
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPÉRATIONS DE GESTION		
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPÉRATIONS EN CAPITAL	4 046	1 336
REPRISES SUR PROVISIONS ET TRANSFERTS DE CHARGES		
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>4 046</b>	<b>1 336</b>
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPÉRATIONS DE GESTION		(1)
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPÉRATIONS EN CAPITAL	(315)	(39)
DOT EXCEP AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	(477)	(91)
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>(793)</b>	<b>(132)</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>3 253</b>	<b>1 204</b>
PARTICIPATION DES SALARIÉS AU RÉS DE L'ENTREPRISE	(5 486)	(9 451)
IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	(3 100)	(7 520)
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>1 144 296</b>	<b>1 146 995</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>(1 064 677)</b>	<b>(1 095 969)</b>
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	<b>79 620</b>	<b>51 026</b>

# **NEXTER SYSTEMS**

**13, route de la Minière**

**78000 VERSAILLES**

**Etats financiers au 31 décembre 2023**

**Certifié conforme  
Le Directeur Général**



**NEXTER SYSTEMS**  
**Bilan Actif au 31 décembre 2023 en milliers d'euros**

Rubriques	Montant Brut	Amort-Prov	31/12/2023	31/12/2022
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
FRAIS D'ETABLISSEMENT				
FRAIS DE DÉVELOPPEMENT				
CONCESSIONS, BREVETS, DROITS SIMILAIRES	44 043	(24 235)	19 809	7 374
FONDS COMMERCIAL				
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	11 393		11 393	15 171
AVANCES, ACOMPTES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
TERRAINS	33 574	(8 384)	25 190	24 683
CONSTRUCTIONS	134 705	(67 706)	66 999	61 740
INSTALLATIONS TECHNIQUES, MATÉRIEL ET OUTILLAGE	99 791	(67 329)	32 462	30 190
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	41 342	(31 669)	9 673	9 550
IMMOBILISATIONS EN COURS	12 726		12 726	13 093
AVANCES, ACOMPTES IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>				
PARTICIPATIONS PAR MISE EN ÉQUIVALENCE				
AUTRES PARTICIPATIONS	321 812	(42 921)	278 890	277 586
CRÉANCES RATTACHÉES À DES PARTICIPATIONS	1 566	(1 000)	566	563
AUTRES TITRES IMMOBILISÉS				
PRÊTS	91		91	137
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	2 537		2 537	2 526
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>703 578</b>	<b>(243 243)</b>	<b>460 335</b>	<b>442 613</b>
<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
MATIÈRES PREMIÈRES, APPROVISIONNEMENTS	232 380	(41 194)	191 185	137 781
EN-COURS DE PRODUCTION DE BIENS	89 693		89 693	55 830
EN-COURS DE PRODUCTION DE SERVICES	2 222		2 222	
PRODUITS INTERMÉDIAIRES ET FINIS	99 702	(13 281)	86 420	49 500
MARCHANDISES				
AVANCES, ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES	161 801		161 801	132 400
<b>CREANCES</b>				
CRÉANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS	792 486	(904)	791 583	891 088
AUTRES CRÉANCES	35 112	(2 160)	32 953	30 117
CAPITAL SOUSCRIT ET APPELÉ, NON VERSÉ				
<b>TRESORERIE</b>				
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT	735 231		735 231	378 144
DISPONIBILITÉS	70 974		70 974	103 254
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	16 773		16 773	7 713
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>2 236 374</b>	<b>(57 539)</b>	<b>2 178 835</b>	<b>1 785 828</b>
FRAIS D'EMISSION D'EMPRUNTS A ETALER				
PRIMES DE REMBOURSEMENT DES OBLIGATIONS				
ECARTS DE CONVERSION ACTIF	801		801	724
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>2 940 753</b>	<b>(300 782)</b>	<b>2 639 971</b>	<b>2 229 165</b>



**NEXTER SYSTEMS**  
**Bilan Passif au 31 décembre 2023 en milliers d'euros**

Rubriques	31/12/2023	31/12/2022
CAPITAL SOCIAL OU INDIVIDUEL	107 772	107 772
PRIMES D'ÉMISSION, DE FUSION, D'APPORT	18 301	18 301
ECARTS DE RÉÉVALUATION		
RÉSERVE LÉGALE	10 777	10 777
RÉSERVES STATUTAIRES OU CONTRACTUELLES		
RÉSERVES RÉGLEMENTÉES	245	245
AUTRES RÉSERVES	1 762	1 762
REPORT À NOUVEAU	211 010	214 875
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>79 620</b>	<b>51 026</b>
RESULTAT N-1 EN ATTENTE D'AFFECTATION		
ACOMPTES SUR DIVIDENDES		
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS		703
PROVISIONS REGLEMENTEES	3 006	3 006
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>432 494</b>	<b>408 469</b>
PRODUITS DES ÉMISSIONS DE TITRES PARTICIPATIFS		
AVANCES CONDITIONNÉES		
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
PROVISIONS POUR RISQUES	127 781	150 626
PROVISIONS POUR CHARGES	111 567	65 323
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>239 348</b>	<b>215 949</b>
<b>DETTES FINANCIERES</b>		
EMPRUNTS OBLIGATAIRES CONVERTIBLES		
AUTRES EMPRUNTS OBLIGATAIRES		
EMPRUNTS ET DETTES AUPRÈS DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT	61	3
EMPRUNTS, DETTES FINANCIÈRES DIVERS	22 659	23 500
AVANCES ET ACOMPTES REÇUS SUR COMMANDES EN COURS	1 072 532	906 960
<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHÉS	173 838	160 817
DETTES FISCALES ET SOCIALES	156 055	162 179
<b>DETTES DIVERSES</b>		
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHÉS		
AUTRES DETTES	541 249	349 515
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>		
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	1 099	1 188
<b>DETTES</b>	<b>1 967 493</b>	<b>1 604 162</b>
ECARTS DE CONVERSION PASSIF	637	584
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>2 639 971</b>	<b>2 229 165</b>

Résultat de l'exercice en centimes **79 619 849,16**

Total du bilan en centimes **2 639 970 782,81**

**Nexter Systems**

**Rapport du commissaire aux comptes  
sur les comptes annuels**

**(Exercice clos le 31 décembre 2023)**



## **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

**(Exercice clos le 31 décembre 2023)**

A l'assemblée générale  
**Nexter Systems**  
13 route de la Minière  
78034 Versailles Cedex

### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Nexter Systems relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

### **Fondement de l'opinion**

#### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

---

*PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex  
Téléphone: +33 (0)1 56 57 58 59, [www.pwc.fr](http://www.pwc.fr)*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Nice, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

## Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### Contrats à long terme

Votre société constate les résultats sur les contrats à long terme selon les modalités décrites dans la note II de l'annexe. Ces résultats sont dépendants des estimations à terminaison réalisées par les chargés d'affaires sous le contrôle de la direction générale. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté notamment à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les évaluations des résultats à terminaison de ces contrats, à revoir les calculs effectués par la société, à comparer les évaluations des résultats à terminaison des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la direction générale.

Nous avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

### Provisions

Votre société constitue des provisions pour couvrir les risques et engagements liés à son activité, tels que décrits dans la notes II et 7.1. de l'annexe.

Sur la base des éléments disponibles à ce jour, notre appréciation des provisions s'est fondée sur l'analyse des processus mis en place par la société pour identifier et évaluer les risques, ainsi que sur l'examen de la situation relative à ces provisions et fournie en note annexes au 31 décembre 2023.

Nous avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

### Valeur d'inventaire des titres de participation

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans la notes II et 1.4. de l'annexe. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier le caractère raisonnable des données et hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, en particulier les prévisions établies par la direction générale.

Nous avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

## Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

**Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires**

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Nous attestons que la déclaration de performance extra-financière prévue par l'article L.225-102-1 du code de commerce figure dans le rapport de gestion, étant précisé que, conformément aux dispositions de l'article L.823-10 de ce code, les informations contenues dans cette déclaration n'ont pas fait l'objet de notre part de vérifications de sincérité ou de concordance avec les comptes annuels et doivent faire l'objet d'un rapport par un organisme tiers indépendant.

### **Informations relatives au gouvernement d'entreprise**

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 14 mars 2024

Le commissaire aux comptes  
PricewaterhouseCoopers Audit

Sébastien Lasou

# **NEXTER SYSTEMS**

**13, route de la Minière**

**78000 VERSAILLES**

**Etats financiers au 31 décembre 2023**

**NEXTER SYSTEMS**  
**Bilan Actif au 31 décembre 2023 en milliers d'euros**

Rubriques	Montant Brut	Amort-Prov	31/12/2023	31/12/2022
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT				
FRAIS DE DÉVELOPPEMENT				
CONCESSIONS, BREVETS, DROITS SIMILAIRES	44 043	(24 235)	19 809	7 374
FONDS COMMERCIAL				
AUTRES IMMOBILIATIONS INCORPORELLES	11 393		11 393	15 171
AVANCES, ACOMPTES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
TERRAINS	33 574	(8 384)	25 190	24 683
CONSTRUCTIONS	134 705	(67 706)	66 999	61 740
INSTALLATIONS TECHNIQUES, MATÉRIEL ET OUTILLAGE	99 791	(67 329)	32 462	30 190
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	41 342	(31 669)	9 673	9 550
IMMOBILISATIONS EN COURS	12 726		12 726	13 093
AVANCES, ACOMPTES IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>				
PARTICIPATIONS PAR MISE EN ÉQUIVALENCE				
AUTRES PARTICIPATIONS	321 812	(42 921)	278 890	277 586
CRÉANCES RATTACHÉES À DES PARTICIPATIONS	1 566	(1 000)	566	563
AUTRES TITRES IMMOBILISÉS				
PRÊTS	91		91	137
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	2 537		2 537	2 526
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>703 578</b>	<b>(243 243)</b>	<b>460 335</b>	<b>442 613</b>
<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
MATIÈRES PREMIÈRES, APPROVISIONNEMENTS	232 380	(41 194)	191 185	137 781
EN-COURS DE PRODUCTION DE BIENS	89 693		89 693	55 830
EN-COURS DE PRODUCTION DE SERVICES	2 222		2 222	
PRODUITS INTERMÉDIAIRES ET FINIS	99 702	(13 281)	86 420	49 500
MARCHANDISES				
AVANCES, ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES	161 801		161 801	132 400
<b>CREANCES</b>				
CRÉANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS	792 486	(904)	791 583	891 088
AUTRES CRÉANCES	35 112	(2 160)	32 953	30 117
CAPITAL SOUSCRIT ET APPELÉ, NON VERSÉ				
<b>TRESORERIE</b>				
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT	735 231		735 231	378 144
DISPONIBILITÉS	70 974		70 974	103 254
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	16 773		16 773	7 713
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>2 236 374</b>	<b>(57 539)</b>	<b>2 178 835</b>	<b>1 785 828</b>
FRAIS D'ÉMISSION D'EMPRUNTS À ÉTALER				
PRIMES DE REMBOURSEMENT DES OBLIGATIONS				
ECARTS DE CONVERSION ACTIF	801		801	724
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>2 940 753</b>	<b>(300 782)</b>	<b>2 639 971</b>	<b>2 229 165</b>

**NEXTER SYSTEMS**  
**Bilan Passif au 31 décembre 2023 en milliers d'euros**

Rubriques	31/12/2023	31/12/2022
CAPITAL SOCIAL OU INDIVIDUEL	107 772	107 772
PRIMES D'ÉMISSION, DE FUSION, D'APPORT	18 301	18 301
ECARTS DE RÉÉVALUATION		
RÉSERVE LÉGALE	10 777	10 777
RÉSERVES STATUTAIRES OU CONTRACTUELLES		
RÉSERVES RÉGLEMENTÉES	245	245
AUTRES RÉSERVES	1 762	1 762
REPORT À NOUVEAU	211 010	214 875
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>79 620</b>	<b>51 026</b>
RESULTAT N-1 EN ATTENTE D'AFFECTATION		
ACOMPTES SUR DIVIDENDES		703
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS		3 006
PROVISIONS REGLEMENTEES	3 006	3 006
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>432 494</b>	<b>408 469</b>
PRODUITS DES ÉMISSIONS DE TITRES PARTICIPATIFS		
AVANCES CONDITIONNÉES		
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
PROVISIONS POUR RISQUES	127 781	150 626
PROVISIONS POUR CHARGES	111 567	65 323
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>239 348</b>	<b>215 949</b>
<b>DETTES FINANCIERES</b>		
EMPRUNTS OBLIGATAIRES CONVERTIBLES		
AUTRES EMPRUNTS OBLIGATAIRES		
EMPRUNTS ET DETTES AUPRÈS DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT	61	3
EMPRUNTS, DETTES FINANCIÈRES DIVERS	22 659	23 500
AVANCES ET ACOMPTES REÇUS SUR COMMANDES EN COURS	1 072 532	906 960
<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHÉS	173 838	160 817
DETTES FISCALES ET SOCIALES	156 055	162 179
<b>DETTES DIVERSES</b>		
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHÉS		
AUTRES DETTES	541 249	349 515
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>		
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	1 099	1 188
<b>DETTES</b>	<b>1 967 493</b>	<b>1 604 162</b>
ECARTS DE CONVERSION PASSIF	637	584
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>2 639 971</b>	<b>2 229 165</b>

Résultat de l'exercice en centimes **79 619 849,16**

Total du bilan en centimes **2 639 970 782,81**

**NEXTER SYSTEMS**  
**Compte de résultat 31 décembre 2023 en milliers d'euros**

Rubriques	France	Exportation	31/12/2023	31/12/2022
VENTES DE MARCHANDISES				
PRODUCTION VENDUE - BIENS	444 214	209 087	653 300	789 994
PRODUCTION VENDUE - SERVICES	286 550	19 955	306 505	301 984
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES NET</b>	<b>730 764</b>	<b>229 041</b>	<b>959 806</b>	<b>1 091 978</b>
PRODUCTION STOCKÉE			28 173	(38 500)
PRODUCTION IMMOBILISÉE			19	452
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION			83	34
REPRISES SUR AMORT ET PROV, TRANSFERTS DE CHARGES			70 299	36 172
AUTRES PRODUITS			41 355	36 006
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			<b>1 099 736</b>	<b>1 126 142</b>
ACHATS DE MARCHANDISES Y COMPRIS DROITS DE DOUANE				
VARIATION DE STOCK (MARCHANDISES)				
ACHATS MAT PREMIÈRES, AUTRES APPROVISIONNEMENTS			(353 583)	(296 763)
VARIATION DE STOCK (MAT PREMIÈRES ET APPRO)			56 851	(2 303)
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES			(362 749)	(400 120)
IMPÔTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			(13 535)	(13 277)
SALAIRES ET TRAITEMENTS			(193 172)	(184 705)
CHARGES SOCIALES			(89 351)	(83 695)
<b>DOTATIONS D'EXPLOITATION</b>				
SUR IMMOBILISATIONS DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS			(17 622)	(15 082)
SUR IMMOBILISATIONS DOTATIONS AUX PROVISIONS				
SUR ACTIF CIRCULANT DOTATIONS AUX PROVISIONS			(5 395)	(5 164)
POUR RISQUES ET CHARGES DOTATIONS AUX PROVISIONS			(46 125)	(66 917)
AUTRES CHARGES			(13 553)	(3 524)
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			<b>(1 038 235)</b>	<b>(1 071 550)</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>61 501</b>	<b>54 593</b>
<b>OPERATIONS EN COMMUN</b>				
OP EN COMMUNS - BÉNÉFICE ATRIBUÉ, PERTE TRANSFÉRÉE				
OP EN COMMUN PERTE SUPPORTÉE, BÉNÉFICE TRANSFÉRÉ				
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>				
PRODUITS FINANCIERS DE PARTICIPATIONS			22 266	13 364
PDTS DES AUTRES VAL MOB ET CRÉANCE DE L'ACTIF IMMO				
AUTRES INTÉRÊTS ET PRODUITS ASSIMILÉS			6 103	1 590
REPRISES SUR PROVISIONS ET TRANSFERTS DE CHARGES			1 725	776
DIFFÉRENCES POSITIVES DE CHANGE			1 238	3 419
PRODUITS NETS SUR CESSIONS DE VAL MOB DE PLACEMENT			9 183	367
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>			<b>40 515</b>	<b>19 517</b>
DOT FINANCIÈRES AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS			(3 168)	(1 220)
INTÉRÊTS ET CHARGES ASSIMILÉS			(12 721)	(1 171)
DIFFÉRENCES NÉGATIVES DE CHANGE			(1 174)	(4 015)
CHARGES NETTES SUR CESSION DE VAL MOB DE PLACEMENT				(911)
<b>CHARGES FINANCIERES</b>			<b>(17 063)</b>	<b>(7 317)</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>			<b>23 452</b>	<b>12 200</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>			<b>84 953</b>	<b>66 793</b>

**NEXTER SYSTEMS**  
**Compte de résultat 31 décembre 2023 en milliers d'euros**

Rubriques	31/12/2023	31/12/2022
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPÉRATIONS DE GESTION PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPÉRATIONS EN CAPITAL REPRISES SUR PROVISIONS ET TRANSFERTS DE CHARGES	4 046	1 336
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>4 046</b>	<b>1 336</b>
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPÉRATIONS DE GESTION CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPÉRATIONS EN CAPITAL DOT EXCEP AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	(315) (477)	(1) (39) (91)
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>(793)</b>	<b>(132)</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>3 253</b>	<b>1 204</b>
PARTICIPATION DES SALARIÉS AU RÉG DE L'ENTREPRISE IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	(5 486) (3 100)	(9 451) (7 520)
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>1 144 296</b>	<b>1 146 995</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>(1 064 677)</b>	<b>(1 095 969)</b>
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	<b>79 620</b>	<b>51 026</b>

**ANNEXE**

## I FAITS CARACTERISTIQUES

Aucun fait caractéristique n'est intervenu au cours de l'exercice de nature à affecter la lecture comparative des états financiers.

## II REGLES ET METHODES

Les comptes annuels de Nexter Systems sont établis conformément au PCG (Plan Comptable Général) et aux principes généralement admis.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité d'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

### Immobilisations incorporelles

#### Frais de recherche et développement et d'industrialisation

Les frais de recherche et de développement autofinancés sont pris en charge dans l'exercice au cours duquel ils sont exposés.

Les frais de recherche et développement et d'industrialisation, spécifiques à des contrats, sont intégrés dans les résultats à fin d'affaire desdits contrats et donc pris en résultat de la période au fur et à mesure des livraisons des contrats concernés.

#### Brevets, logiciels, concessions et autres valeurs incorporelles

Les brevets, logiciels, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées sont évalués à leur coût d'acquisition.

Leur durée d'utilisation ressort à :

	<b>Durées</b>	<b>Mode</b>
Brevets	5 ans	Linéaire
Logiciels	7 ans	Linéaire
Droit au Bail	Non amortissable	N/A

### Immobilisations corporelles

Les règles édictées par le CRC n°2002-10, CRC n° 2003-07 et CRC n°2004-06 reprises par l'ANC n° 2014-03 sont appliquées.

L'approche par composant est mise en œuvre si un ou plusieurs éléments constitutifs de l'actif ont chacun une utilisation différente ou procurent des avantages économiques à la société selon un rythme différent. Chaque élément est comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun des éléments est retenu.

Dans le cas contraire, l'immobilisation reste un bien non décomposable.

Les plans d'amortissement sont déterminés selon la nature, la durée et les conditions probables d'utilisation des biens, en prenant en compte la valeur résiduelle du bien si celle-ci est significative.

Les durées et modes d'amortissements économiques généralement retenus pour les différentes catégories d'immobilisations corporelles sont les suivants :

#### a) Biens immobiliers

	<b>Durées</b>	<b>Mode</b>
Structure	35 ans	Linéaire
Couverture	25 ans	Linéaire
Agencements, aménagements et Installations	15 ans	Linéaire
Biens non décomposés	25 ans	Linéaire

#### b) Biens mobiliers

Les durées sont déclinées par famille et par composant :

	<b>Durées</b>	<b>Mode</b>
Installations complexes et à caractère spécifique	10 ans à 15 ans	Linéaire
Machines-outils, autres appareils de fabrication, équipement et matériel de mesure	12 ans à 15 ans	Linéaire
Outillages	10 ans à 15 ans	Linéaire
Outillages spécifiques	15 ans	Linéaire
Matériel de transport	12 ans	Linéaire
Mobilier	10 ans	Linéaire
Matériel informatique	5 ans	Linéaire

### **Dépréciation des éléments de l'actif immobilisé**

A la fin de chaque exercice, la société apprécie s'il existe un indice interne ou externe quelconque montrant qu'une immobilisation corporelle ou incorporelle a perdu notablement de la valeur.

Les immobilisations corporelles et incorporelles amortissables font l'objet d'un test de dépréciation dès lors qu'un indice interne ou externe de perte de valeur est décelé. Si la perte de valeur est avérée, une dépréciation est constatée et le plan d'amortissement potentiellement revu en conséquence.

Le test de dépréciation effectué sur le mali technique classé en autres immobilisations financières est réalisé sur l'ensemble composé de l'actif sous-jacent et de la quote-part du mali affectée à cet actif.

### **Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement**

La valeur brute est évaluée au coût d'achat historique d'entrée dans le patrimoine hors frais accessoires.

Pour les sociétés contrôlées et les participations faisant partie d'une stratégie durable de la société, la valeur d'inventaire est appréciée d'après la valeur d'usage, cette dernière étant déterminée à partir de la quote-part des capitaux propres de la filiale et compte tenu des perspectives d'activité à moyen terme, en procédant également à un test de sensibilité.

Lorsque la valeur d'usage est inférieure à la valeur d'inventaire, une dépréciation est constituée à hauteur du montant de cette différence.

### **Contrats à long terme**

Pour les contrats à long terme, une prévision de résultat à fin d'affaire est déterminée lors de l'enregistrement en carnet de commandes et est réestimée à chaque arrêté de comptes selon les hypothèses les plus vraisemblables à cette date.

Cette prévision de résultat comprend notamment la prise en compte des pénalités correspondant aux retards effectifs ou prévus en fonction du calendrier prévisionnel de livraison du contrat. Il existe quatre types de pénalités : pénalités définitives, pénalités notifiées (par le client), pénalités encourues (livraison réalisée) et pénalités potentielles (livraison à venir).

Les résultats sont constatés en résultat de période au fur et à mesure des livraisons des lots de fabrication ou des dossiers d'études. Les coûts encourus et comptabilisés en charges sont ainsi ajustés sur la base de l'avancement du chiffre d'affaires, en contrepartie du compte de stocks d'en-cours de production.

En cas de perte à fin d'affaire, celle-ci est provisionnée pour sa totalité dès qu'elle est connue.

Cette perte à fin d'affaire comprend une estimation de l'ensemble des coûts directs. Les frais hors production (généraux et administratifs) sont directement pris en charge dans l'exercice. Ils ne sont pas inclus dans la provision pour perte à terminaison des contrats déficitaires.

### **Stocks et en-cours**

Les matières et marchandises sont évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré. Les frais de stockage ne sont pas pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Les produits et en-cours de production sont évalués à leur coût de production. Les charges fixes de fabrication sont prises en compte sur la base des capacités de production de l'entreprise (hors sureffectifs et sur-moyens éventuels).

Les stocks et en-cours sont dépréciés lorsque le coût devient supérieur à la valeur d'utilité à la date de clôture de l'exercice.

### **Créances et dettes**

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. La valeur d'inventaire des créances est appréciée au cas par cas et donne lieu le cas échéant à comptabilisation d'une dépréciation. Une dépréciation des créances clients est constituée lorsqu'un risque de non-recouvrement est identifié.

### **Opérations en devises**

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération au cours Banque de France fin de mois ou au cours des couvertures de change mises en place. Les dettes et créances non couvertes et les disponibilités en monnaies étrangères figurent au bilan pour leur contre-valeur en euro au cours de fin d'exercice.

La différence résultant de la valorisation à ce dernier cours des dettes et créances en devises est portée au bilan en « écart de conversion ». Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques.

Les dettes ou créances libellées en devises et couvertes par des engagements individualisés libellés dans la même devise sont valorisées sur la base du cours moyen des couvertures spécifiques mises en place au titre de la gestion du risque de change.

### **Instruments de couverture**

L'enregistrement des charges et produits relatifs aux instruments financiers à terme utilisés à titre de couverture de change ou de taux est symétrique à l'enregistrement des résultats des éléments couverts.

### **Provisions**

Un passif est une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente attendue de celle-ci.

Une provision est un passif dont l'échéance ou le montant n'est pas fixé de façon précise.

### **Indemnités de fin de carrière**

Les Indemnités de Fin de Carrière (IFC) concernent le personnel soumis à la convention collective. L'évaluation des IFC est calculée selon la méthode des unités de crédit projetées conformément à la recommandation de l'ANC du 7 novembre 2013 modifiée le 5 novembre 2021. Ceci conduit la société à étaler l'engagement uniquement à partir de la date à laquelle chaque année de service compte pour l'acquisition des droits à prestation, c'est-à-dire sur la période précédant l'âge de départ en retraite permettant d'atteindre le plafond.

Les salariés ayant le statut de fonctionnaire en service détaché et les ouvriers sous décret du 9 juillet 1990 sont exclus du calcul, leurs indemnités éventuelles étant prises en charge par l'Etat.

La valorisation des IFC est basée sur un effectif de 2 924 personnes sous convention collective présentes dans la société au-delà du 31 décembre. Les IFC sont comptabilisées en provision pour charges. Au cours de l'exercice 2014, la société a procédé à une externalisation de la gestion de sa provision IFC par la constitution d'un fonds de garantie auprès de deux compagnies d'assurance vie spécialisées de 1<sup>er</sup> rang. Le montant de la provision IFC tient compte de la juste valeur de cet actif au 31 décembre.

Si en raison de l'évolution des taux d'actualisation l'actif d'assurance devient supérieur à l'engagement de retraite, aucune provision n'est constatée et une créance est inscrite à l'actif du bilan pour le montant de l'actif d'assurance excédant l'engagement de retraite.

Les hypothèses retenues sont les suivantes :

- ♦ Rotation des effectifs sur la base des statistiques 2023,
- ♦ Age de départ à la retraite à 65 ans pour les cadres et 64 ans pour les non-cadres,
- ♦ Révision à la hausse, en moyenne de 3%, du taux de revalorisation des salaires,
- ♦ Prise en compte d'une actualisation à 3,15%.

### **Estimations et jugements comptables déterminants**

La préparation des comptes de la société Nexter Systems conduit à procéder à des estimations et à retenir des hypothèses qui ont des incidences sur l'évaluation des résultats, des actifs et des passifs.

Ces hypothèses comportent, en raison de leur nature, une certaine part d'incertitude.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réalisées à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances. Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement rendu nécessaire à la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs, qui ne peuvent être obtenues directement à partir d'autres sources.

Les estimations et hypothèses sous-jacentes sont réexaminées périodiquement.

### **III EVENEMENTS POSTERIEURS AU 31 DECEMBRE 2023**

Il n'y a pas d'événement postérieur au 31 décembre 2023 ayant un impact sur les comptes de la société pour cet arrêté.

### **IV INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**

#### **♦ Environnement**

La société consciente de ses obligations et responsabilités continue de développer une politique environnementale permettant la préservation des milieux et des ressources naturelles. Cette politique vise à :

- Maîtriser les consommations d'eau et minimiser la production de déchets tout en développant le recyclage ou la valorisation ;
- Prévenir le risque de pollution des sols, des rejets atmosphériques et aqueux ;

- Diminuer les émissions de gaz à effet de serre des activités en réduisant les consommations énergétiques et en favorisant la consommation d'énergies renouvelables au profit d'énergies fossiles ;
- Garantir la conformité réglementaire des installations sur l'ensemble des sites de production en tenant compte des meilleurs techniques disponibles ;
- Favoriser l'élimination ou la substitution d'agents chimiques dangereux pour l'environnement et le milieu aquatique ;
- Intégrer une analyse d'éco-conception de nos activités et produits dès les premières phases de développement des projets.

Concernant la gestion des impacts et ressources en eau, les rejets liquides industriels des établissements de Bourges et Roanne sont traités préalablement à leur rejet. Une surveillance a minima mensuelle des consommations par comptage et une analyse comparative à l'année écoulée, en tenant compte du niveau de production, permettent également d'apprécier l'efficacité hydrique.

Sur le site de Roanne, l'installation principale de traitement de surface dispose d'une unité de traitement des effluents en circuit fermé, sans rejet liquide. Sur ce même site, une installation de lavage après usinage est également équipée d'un système dit « zéro rejet ».

Sur le site de Bourges, des aménagements ont été menés sur les chaînes de traitement de surface pour diminuer l'impact sur les rejets aqueux.

Sur les quatre sites de Roanne, Bourges, Versailles et Toulouse, les eaux usées domestiques sont raccordées sur le réseau d'assainissement urbain et les eaux pluviales sont collectées au moyen d'un réseau séparatif et traitées avant rejet dans le milieu naturel.

Entre 2022 et 2023, dans le domaine de l'air et de l'énergie, différentes actions ont permis de réduire de 21% les consommations d'électricité et de gaz par rapport à l'année de référence 2019 (hors contexte Covid), et par conséquent les émissions de gaz à effet de serre :

- Actions de réduction à la source,
- Travaux d'isolation thermique,
- Mise en place de clauses de performances énergétiques via des contrats de *Facility Management*, notamment dans l'optimisation des gestions techniques de climatisation et de chauffage.

D'autres actions de fond, à l'étude sur fin 2022 et surtout sur 2023, visent à améliorer la maîtrise des consommations d'énergie et limiter davantage les émissions de gaz à effet de serre pour les années à venir :

- Etudes en cours pour l'installation d'unités photovoltaïques de production d'électricité sur Roanne et études sur la possibilité d'unités géothermiques de production d'énergie ;
- Poursuite de l'installation de bornes de recharge électrique pour véhicules sur l'ensemble des parkings ;
- Pour le site de Bourges, un projet de raccordement à un réseau de chaleur urbaine utilisant de la biomasse est en cours, le raccordement devrait être réalisé en 2024 et permettrait de réduire de 57% les émissions scope 1 (Cat. 1) ;
- De nouveaux audits énergétiques ont été réalisés en fin d'année 2023. Les axes d'amélioration identifiés lors de ces audits seront engagés dès 2024. Ils permettront de réviser les clauses contractuelles de performances établies avec les partenaires du « Facility Management ».

Nexter Systems s'engage également à réduire et à traiter les déchets de ses sites de production afin d'en réduire l'impact sur les ressources et sur l'environnement. Les déchets sont triés par catégorie (plastiques, papiers & carton, bois, métaux, dangereux et autres déchets non dangereux) et évacués dans des filières maximisant leur recyclage (voie privilégiée), leur valorisation matière ou énergétique.

Le taux de valorisation global est un indicateur de performance environnementale, piloté tout au long de l'année pour l'ensemble des sites du Groupe, avec un objectif de 80% minimum. La valorisation totale atteinte pour 2023 est de 82%.

La société dispose d'un système de management de l'environnement s'appuyant sur le référentiel de la norme ISO 14001 (version 2015) dont la certification a été renouvelée en mars 2021 pour une durée de trois ans.

Les dépenses prévues en matière de protection de l'environnement sont reprises chaque année dans le Plan Annuel de Prévention (P.A.P.).

Sur le plan de la conformité réglementaire, la politique Qualité Sécurité Environnement signée par le Directeur Général précise les orientations de la société en la matière. Chaque établissement décline ensuite localement cette politique au travers de ses propres plans d'actions. La veille et la conformité réglementaire sont maîtrisées à l'aide d'un logiciel spécifique.

En matière d'organisation et de management, chaque établissement de la société dispose d'un département prévention des risques et la société dispose, en complément, d'une Direction Santé Sécurité Environnement rattachée au Directeur des Ressources Humaines.

Département prévention des risques : au niveau de chaque établissement, le responsable prévention des risques conseille le directeur d'établissement et met en œuvre les plans d'actions locaux dans le domaine de l'environnement conformément aux orientations fixées par la Direction Santé Sécurité Environnement.

Direction Santé Sécurité Environnement : le directeur s'assure de l'application par les établissements de la législation et de la réglementation, en particulier dans le domaine de la protection de l'environnement et de la sécurité au travail. Il détermine les axes d'effort et coordonne l'élaboration des plans d'actions locaux en déclinant la politique QSSE du groupe. Il veille également au maintien des certifications ISO14001 pour l'ensemble des entités du groupe et à la stricte évaluation et réduction des risques et impacts majeurs vis-à-vis de l'environnement.

Un comité Santé-Sécurité-Environnement composé des membres de la Direction Santé Sécurité Environnement et de l'ensemble des responsables prévention des risques du groupe se réunit tous les trois mois afin de passer en revue des sujets d'intérêt commun, partager les retours d'expériences et travailler sur des axes d'amélioration transversaux.

#### ♦ **Honoraires des commissaires aux comptes**

Le montant des honoraires s'élève à 280 k€ pour l'exercice.

**NOTE 1 – ACTIF IMMOBILISE****1.1 Immobilisations incorporelles et corporelles : Valeurs brutes**

Valeurs brutes en milliers d'euros	31/12/2022	Fusion	Acquisition	Virement	Cession	Rebut	31/12/2023
Logiciels, licences	27 869			15 434			43 303
Brevets & marques	740						740
Fonds commercial	0						0
Immobilisations incorporelles en cours	15 171		11 655	(15 434)			11 393
Autres incorporels							
<b>Total immobilisations incorporelles</b>	<b>43 780</b>		<b>11 655</b>				<b>55 436</b>
Terrains	32 478			1 461	(365)		33 574
Constructions, installations, agencements	125 822			11 639		(2 756)	134 705
Installations techniques, matériel industriel	92 633			7 630		(472)	99 791
Matériel de bureau, informatique & mobilier	15 808			1 924		(236)	17 496
Matériel de levage & équipements divers	21 177			739		(228)	21 688
Autres immobilisations corporelles	1 984			183		(10)	2 158
Immobilisations en cours	13 093		23 209	(23 577)			12 726
<b>Total immobilisations corporelles</b>	<b>302 996</b>		<b>23 209</b>		<b>(365)</b>	<b>(3 702)</b>	<b>322 137</b>
<b>Total général</b>	<b>346 776</b>		<b>34 864</b>		<b>(365)</b>	<b>(3 702)</b>	<b>377 573</b>

Les **Immobilisations incorporelles** comprennent des logiciels ou leurs licences d'utilisation pour 43,3 M€, ainsi que des brevets et marques pour 0,7 M€, et des immobilisations en cours pour 11,4 M€.

Compte tenu de l'activité du Groupe et de la particularité de chacun de ses clients / prospects, les dépenses de développement sont réalisées sur des marchés très spécifiques comprenant un nombre restreint d'acteurs. La spécificité des produits développés rend ainsi très difficile une mutualisation des études de développement et donc l'activation des coûts engagés.

Les **Immobilisations corporelles** acquises dans l'exercice sont constituées de constructions, d'aménagements des constructions et d'investissements dédiés à l'amélioration des moyens de production et de sécurité existants dans les centres.

Les mises au rebut correspondent principalement à des agencements de constructions et à des équipements de production devenus obsolètes.

### 1.2 Immobilisations incorporelles et corporelles : Amortissements

Amortissements en milliers d'euros	31/12/2022	Fusion	Dotation	Virement	Cession	Rebut	31/12/2023
Logiciels, licences	21 089		2 985				24 074
Brevets & marques	145		15				161
Fonds commercial							
Autres incorporels							
<b>Total immobilisations incorporelles</b>	<b>21 235</b>		<b>3 000</b>				<b>24 235</b>
Terrains	7 795		638		(49)		8 384
Constructions, installations, agencements	64 080		6 381			(2 756)	67 706
Installations techniques, matériel industriel	62 441		5 359			(472)	67 329
Matériel de bureau, informatique & mobilier	12 220		1 418			(236)	13 402
Matériel de lavage & équipements divers	15 950		1 140			(228)	16 862
Autres immobilisations corporelles	1 250		164			(10)	1 404
<b>Total immobilisations corporelles</b>	<b>163 737</b>		<b>15 100</b>		<b>(49)</b>	<b>(3 702)</b>	<b>175 087</b>
<b>Total général</b>	<b>184 971</b>		<b>18 100</b>		<b>(49)</b>	<b>(3 702)</b>	<b>199 322</b>

### 1.3 Immobilisations financières : Tableau des filiales et participations

En milliers d'euros Sociétés	Capital social	Capitaux propres	% détenu	Avais & cautions donnés	Chiffre d'affaires	Résultat net
CTAI	214	19 454	50,00%	Néant	40 334	7 465
CIME BOCUZE (1)	4 000	20 307	0,00%	Néant	26 391	1 883
SOFEMA (1)	3 736	122 105	8,99%	Néant	31 084	(2 251)
ODAS (1)	30 000	-5 853	8,00%	Néant	375 676	7 190
SCI LA CERONE	300	695	55,00%	Néant	384	109
NEWCO 10	38	36	100,00%	Néant		(2)
NEXTER EMARAT	55	-118	100,00%	Néant		(97)
NEXTER SERVICES	38	19	100,00%	Néant		(2)
NEXTER ROBOTICS	500	-3 918	100,00%	Néant	1 086	(2 829)
NEXTER TRAINING	600	1 666	100,00%	Néant	2 080	185
TNS MARS	15	5 007	37,50%	Néant	5 429	862
NEXTER MECHANICS	7 979	22 354	99,99%	Néant	41 709	3 080
NBC-SYS	3 644	14 266	100,00%	Néant	34 281	3 176
NEXTER MUNITIONS	52 271	260 521	99,99%	Néant	365 474	44 389
MECAR	30 094	41 768	99,99%	Néant	77 288	6 819
SIMMEL DIFESA	7 125	37 098	100,00%	Néant	98 004	9 574

(1) derniers états financiers sociaux ou consolidés disponibles

#### 1.4 Immobilisations financières : Valeur des titres

En milliers d'euros Sociétés	31/12/2023		31/12/2022
	Valeur comptable des titres		Valeur nette des titres
	Brute	Nette	
CTAI	42 595	9 727	8 419
CIME BOCUZE	0	0	0
SOFEMA	6 730	6 730	6 730
ODAS	2 400		
SCI LA CERONE	165	165	165
NEWCO 10	75	36	37
NEXTER EMARAT	55		
NEXTER SERVICES	72	19	21
NEXTER ROBOTICS	7 507		
NEXTER TRAINING	1 147	1 147	1 147
TNS MARS	14	14	14
NEXTER MECHANICS	15 676	15 676	15 676
NBC-SYS	4 075	4 075	4 075
NEXTER MUNITIONS	94 107	94 107	94 107
MECAR	104 253	104 253	104 253
SIMMEL DIFESA	42 941	42 941	42 941
<b>Total</b>	<b>321 812</b>	<b>278 890</b>	<b>277 586</b>

#### Dépréciation des Immobilisations financières

Les reprises de provisions pour dépréciations concernent les titres CTAI pour 1308 k€.

Les dotations aux provisions pour dépréciations concernent principalement la société Nexter Emarat pour 10 k€.

Les augmentations et diminutions de dépréciation comptabilisées sur la période reflètent l'évolution de la quote-part des capitaux propres et les perspectives des filiales au 31 décembre 2023.

Les **créances rattachées à des participations** correspondent à des prêts accordés aux sociétés Nexter Robotics (1 M€) et TNS Mars (0,6 M€).

Le prêt accordé à Nexter Robotics est déprécié en totalité, soit 1 M€.

Les **Autres immobilisations financières** correspondent principalement au mali technique sur la société NBC-SYS.

**NOTE 2 – STOCKS ET EN-COURS**

Stocks bruts en milliers d'euros	Matières premières	En-cours de production	Produits intermédiaires et finis	Marchandises	31/12/2023	31/12/2022
Valeur brute au 1er janvier	175 675	55 830	61 132		292 637	334 987
Variation	56 704	36 085	38 570		131 359	(42 350)
Autres						
<b>Valeur brute à la fin de la période</b>	<b>232 380</b>	<b>91 915</b>	<b>99 702</b>		<b>423 996</b>	<b>292 637</b>

La variation des stocks et en-cours résulte essentiellement du niveau d'exécution des contrats. La position créditrice de certains en-cours de production résulte de la méthode Groupe de comptabilisation des contrats à long terme, soit à l'avancement du chiffre d'affaires.

Une partie de l'en-cours de production, concernant des contrats sans facturation complémentaire attendue, a été reclassée au 31 décembre 2023 en provisions pour charges à hauteur de 103,1 M€, soit une augmentation de 46,3 M€ par rapport au 31 décembre 2022 (cf. Note 7).

**NOTE 3 – ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES**

Etat des créances en milliers d'euros	Montants	A moins d'un an	A plus d'un an
<b>Actif immobilisé</b>			
Créances rattachées à des participations	566	566	
Autres actifs immobilisés			
Prêts	91	91	
Autres immobilisations financières	2 537		2 537
<b>Actif circulant</b>			
Avances et acomptes versés	161 801	84 282	77 519
Créances clients et comptes rattachés	791 583	791 583	
Autres créances	32 953	32 549	404
<b>Total général</b>	<b>989 530</b>	<b>909 071</b>	<b>80 459</b>

Les **Créances rattachées à des participations** sont détaillées en Note 1.4.

Les **Prêts** sont constitués principalement de prêts accordés au personnel.

Les **Autres immobilisations financières** comprennent le mali technique sur la société NBC SYS pour 1,9 M€ et des dépôts et cautionnements versés pour 0,6 M€.

Les **Avances et acomptes** versés aux fournisseurs concernent notamment les acomptes sur commandes de pièces liées aux contrats (composants mécaniques et électroniques).

Les **Créances clients** sont représentées par les factures sur les contrats dues par l'Etat français pour 694 M€, par des clients étrangers pour 69 M€, des clients Groupe pour 19 M€, et d'autres clients français pour 9 M€. Il n'y a pas d'effets à recevoir au 31 décembre 2023.

Les **Autres créances** sont composées principalement de la TVA pour 14,4 M€, d'un produit à recevoir au titre d'une garantie de passif accordée par Giat Industries pour 3 M€, et de créances fiscales pour 12,5 M€.

Une convention de centralisation de trésorerie « cash pooling » existe entre la société et ses filiales. Cette convention courante a été conclue à des conditions normales de marché.

Etat des dettes en milliers d'euros	Montants	A un an au plus	De 1 à 5 ans
Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit (hors concours bancaires courants)	43	43	
Concours bancaires courants	17	17	
Autres emprunts et dettes financières	22 659	22 649	10
Avances et acomptes reçus	1 072 532	384 620	687 912
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	173 838	173 838	
Dettes fiscales et sociales	156 055	156 055	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	541 249	539 334	1 915
<b>Total général</b>	<b>1 966 394</b>	<b>1 276 557</b>	<b>689 837</b>

Aucune dette ne présente d'échéance supérieure à 5 ans.

Les **Dettes fournisseurs** regroupent :

- Les factures à payer dues aux fournisseurs externes au Groupe pour 101 M€,
- Les factures à payer à certaines sociétés du Groupe pour 33,1 M€,
- Les factures non parvenues (FNP) pour des produits réceptionnés avant le 31 décembre 2023 à hauteur de 39,8 M€ concernant des fournisseurs Groupe et hors Groupe.

Il n'y a pas d'effets à payer au 31 décembre 2023.

Les **Dettes fiscales et sociales** sont principalement composées :

- Des charges à payer au personnel pour 54,3 M€, dont la provision pour congés à payer au personnel pour 30 M€,
- Des dettes et charges à payer aux organismes sociaux pour 34,9 M€, dont les charges à payer sur les congés dus au personnel pour 13,9 M€,
- Des comptes de TVA pour 65,6 M€ dont la TVA à régulariser sur facture à établir pour 55,6 M€.

Les **Autres dettes** sont essentiellement constituées des dettes Groupe (dont comptes courants de trésorerie créditeurs) à hauteur de 460 M€, des dividendes à payer pour 40,6 M€, des avoirs à établir à des clients pour 10,9 M€, des charges à payer sur les contrats pour 14,5 M€ et d'avances reçues sur subventions pour 5,5 M€.

#### NOTE 4 – VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Au 31 décembre 2023, les plus-values latentes sur valeurs mobilières de placement atteignent 12,8 M€. Elles n'ont pas été prises en compte dans le résultat financier de la période. Aucune moins-value latente n'est constatée.

#### NOTE 5 – CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

En milliers d'euros	Charges		Produits	
	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2023	31/12/2022
Maintenance informatique	14 925	6 361		
Loyers	1 296	901		
Autres	552	450	1 099	1 188
<b>Total général</b>	<b>16 773</b>	<b>7 713</b>	<b>1 099</b>	<b>1 188</b>

Les charges et produits constatés d'avance sont relatifs à des opérations courantes.

#### NOTE 6 – CAPITAUX PROPRES

##### 6.1 Capital social

Le capital social entièrement libéré se compose de 7 184 830 actions de 15 euros et s'élève à 107 772 450 euros.

La société KNDS détient l'intégralité de ces actions, à l'exception d'une action détenue par l'Etat français au titre des actifs stratégiques.

##### 6.2 Tableau de variation des capitaux propres

En milliers d'euros	Capital social	Prime d'émission, fusion	Réserves	Report à nouveau	Résultat	Acompte sur dividende	Subvention investissement	Provisions réglementées	Total capitaux propres
<b>Au 31 décembre 2022</b>	<b>107 772</b>	<b>18 301</b>	<b>12 784</b>	<b>214 875</b>	<b>51 026</b>		<b>703</b>	<b>3 006</b>	<b>408 469</b>
Affectation du résultat N-1				51 026	(51 026)				
Dividendes				(54 892)					(54 892)
Résultat					79 620				79 620
Acompte sur dividende									
Autres variations							(703)		(703)
<b>Au 31 décembre 2023</b>	<b>107 772</b>	<b>18 301</b>	<b>12 784</b>	<b>211 010</b>	<b>79 620</b>			<b>3 006</b>	<b>432 494</b>

L'Assemblée Générale Ordinaire du 23 mai 2023 a décidé de procéder à une distribution de dividendes prélevée sur le compte « report à nouveau » pour un montant de 54,9 M€.

Les provisions réglementées reflètent la différence d'amortissement constatée pour les biens dont la base fiscale est différente de la base comptable. Leur reprise n'intervient que lors de la cession desdits biens.

## NOTE 7 – TABLEAU DE VARIATION DES PROVISIONS

### 7.1 Provisions

Provisions pour risques et charges en milliers d'euros	31/12/2022	Fusion	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Reclasse-ment	31/12/2023
Provisions pour litiges	515		355	(220)	(261)		389
Garanties données aux clients	21 710		5 884	(6 085)	(826)		20 683
Provisions pour pertes sur contrats à long terme	51 275		15 490	(24 738)	(5 174)		36 852
Autres provisions pour risques sur contrats	30 441		8 966	(6 051)	(8 667)		24 689
Autres provisions pour risques	46 685		11 829	(37)	(13 309)		45 169
Indemnités Fin de Carrière							
Provisions pour charges	65 323		2 909	(2 826)	(179)	46 340	111 567
<b>Total des provisions</b>	<b>215 949</b>		<b>45 432</b>	<b>(39 956)</b>	<b>(28 418)</b>	<b>46 340</b>	<b>239 348</b>

#### Autres provisions pour risques sur contrats

Le montant figurant dans ces provisions correspond, entre autres, aux pénalités de retard. Les reprises de provisions constatées sur la période correspondent principalement à des pénalités versées ou exonérées.

#### Autres provisions pour risques

Les autres provisions pour risques concernent notamment des risques sociaux ou d'autres risques sur contrats.

#### Indemnités Fin de Carrière

En raison du niveau de taux d'actualisation, l'actif d'assurance demeure supérieur à l'engagement de retraite, entraînant la constatation d'une créance : la provision pour indemnités de fin de carrière est donc reprise en totalité.

#### Provisions pour charges

Une partie de l'en-cours de production, concernant des contrats sans facturation complémentaire attendue, a été reclassée au 31 décembre 2023 en provisions pour charges à hauteur de 103,1 M€ (cf. Note 2).

Par ailleurs, des coûts de dépollution sont provisionnés, couverts pour partie par une garantie de passif accordée par Giat Industries (cf. Note 3).

## 7.2 Dépréciations

Dépréciations en milliers d'euros	31/12/2022	Fusion- Reclassement	Augmentations	Diminutions	31/12/2023
Dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	3			(1)	2
Dépréciations des stocks & en-cours	49 525		5 351	(401)	54 476
Dépréciation des créances	1 117		2 103	(157)	3 063
Dépréciations des disponibilités	205			(205)	
<b>Total dépréciations actif</b>	<b>50 850</b>		<b>7 454</b>	<b>(763)</b>	<b>57 541</b>

## NOTE 8 – DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR ET DES CHARGES A PAYER INCLUS DANS DIFFERENTS POSTES DU BILAN

ACTIF en milliers d'euros	31/12/2023
Prêts - Intérêts courus sur des créances rattachées à des participations	4
Clients & comptes rattachés	335 557
Autres créances	4 555
Disponibilités	1 028
<b>Total des produits à recevoir</b>	<b>341 145</b>

Le poste **Clients & comptes rattachés** correspond à des factures à établir.

Les **Autres créances** correspondent principalement à un produit à recevoir lié à la dépollution au titre d'une garantie de passif accordée par Giat Industries pour 3 M€.

PASSIF en milliers d'euros	31/12/2023
Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit et des filiales	43
Emprunts & dettes financières divers	
Dettes fournisseurs & comptes rattachés	39 758
Dettes fiscales et sociales	78 441
Dettes sur immobilisations & comptes rattachés	
Autres dettes	29 902
<b>Total des charges à payer</b>	<b>148 144</b>

Le poste **Dettes fournisseurs & comptes rattachés** correspond à des factures non parvenues hors Groupe pour 39,2 M€ et Groupe pour 0,5 M€.

Les charges à payer du poste **Dettes fiscales et sociales** sont constituées essentiellement des congés payés dus au personnel (y compris charges sociales) pour 43,9 M€, des autres frais de personnel pour 23,7 M€ et d'autres charges sociales et fiscales pour 10,8 M€.

Les **Autres dettes** sont principalement constituées des charges liées aux contrats clients et constatées en fonction de l'avancement du chiffre d'affaires, et des avoirs à établir.

**NOTE 9 – DETAIL DU CHIFFRE D’AFFAIRES**

En milliers d'euros	31/12/2023					2022
	Clients	Etudes	Produits	Prestations	Divers	Total
France	35 877	444 214	250 674			807 578
Export	1 041	209 087	18 914			284 400
	<b>Total au 31 décembre 2023</b>	<b>36 918</b>	<b>653 300</b>	<b>269 587</b>	<b>959 806</b>	1 091 978
	Total exercice 2022	16 918	789 994	285 066	1 091 978	

**NOTE 10 – DETAIL DES AUTRES CHARGES ET PRODUITS**

Les **Autres charges** correspondent essentiellement aux pénalités sur contrats et aux pertes de change à caractère commercial.

Les **Autres produits** correspondent principalement aux refacturations des moyens communs (prestations informatiques, téléphonie, assurances), aux refacturations des frais de personnel et de formation et aux redevances perçues au titre des conventions globales de services du Groupe.

**NOTE 11 – ANALYSE DES CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS**

Résultat financier en milliers d'euros	31/12/2023		31/12/2022
	Résultat définitif	Résultat latent	
Rendement net des placements (trésorerie disponible)	35 752		13 516
Produit net des prêts, emprunts, comptes courants	(12 435)		(925)
Charges ou produits financiers sur contrats	1 719		1 098
Dépréciation nette des titres de participations, des prêts et vmp		(1 647)	(892)
Résultat de change	64		(596)
Résultat des couvertures			
<b>Total du résultat financier</b>	<b>23 452</b>		<b>12 200</b>

Pour l'analyse des « Dépréciations nettes des titres de participation », une information est présentée dans la Note 1.4 « Dépréciation des immobilisations financières ».

Le montant des dividendes reçus s'élève à 22,2 M€.

**NOTE 12 – ANALYSE DES CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS**

Le résultat exceptionnel de la période correspond essentiellement à des subventions virées en résultat et à une indemnité d'expropriation reçue.

### NOTE 13 – IMPOT SUR LES BENEFICES

En date du 11 avril 2016 la société a opté pour le régime de fiscalité de groupe, dit régime d'intégration fiscale, avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2016. De ce fait, Nexter Systems est depuis seule redevable de l'impôt sur les sociétés dû sur l'ensemble des résultats du Groupe, pour les filiales éligibles.

La convention d'intégration fiscale mise en place prévoit que chaque société comptabilise son impôt sur la base de ses résultats propres et verse à la société Nexter Systems les acomptes et le solde correspondant à cet impôt.

La société Nexter Systems calcule l'impôt du groupe fiscal dont elle est la mère en tenant compte de l'incidence des retraitements liés à l'intégration fiscale afin de déterminer un résultat fiscal d'ensemble.

Les économies d'impôt (ou charge d'intégration fiscale) réalisées par le groupe fiscal sont enregistrées dans les comptes de la société mère Nexter Systems. Au 31 décembre 2023, la société Nexter Systems a ainsi constaté un produit de 0,9 M€.

La ventilation de l'impôt sur les bénéfices est présentée ci-après :

Ventilation en milliers d'euros	Avant impôt	Impôt	Après impôt	Après impôt
	2023	correspondant	2023	2022
Résultat courant	84 953	(4 876)	80 077	17 578
Résultat exceptionnel	3 253	(659)	2 595	(386)
Participation	(5 486)	2 434	(3 052)	(1 396)
<b>Résultat comptable</b>	<b>82 720</b>	<b>(3 100)</b>	<b>79 620</b>	<b>15 796</b>

Les déficits de Nexter Systems qui ont pris naissance avant l'appartenance de la société au groupe d'intégration fiscale, demeurent imputables sur les bénéfices futurs de Nexter Systems.

Il est rappelé que Giat Industries a créé Nexter Systems en 2006, par apport d'une branche complète d'activité. Les déficits actuels de la société trouvent leur origine dans un transfert en provenance de Giat Industries, suite à un agrément ministériel obtenu en 2008.

La société est impactée par le mécanisme du plafonnement à 50% de l'imputation des déficits antérieurs sur le bénéfice fiscal de l'exercice, ce qui induit pour la société une charge d'impôt sur les sociétés de 8,2 M€, réduite du montant des crédits d'impôts 2023 à concurrence de 4,2 M€.

La société est en mesure d'estimer avec un degré de fiabilité suffisant les bases du Crédit Impôt Recherche (CIR) de l'exercice au cours duquel les dépenses sont engagées. Le CIR est dès lors reconnu durant l'année de constatation des dépenses éligibles. Par conséquent, le CIR a été évalué au 31 décembre 2023 à partir des dépenses de recherche considérées comme éligibles engagées en 2023. A ce titre, le montant comptabilisé au 31 décembre 2023 s'élève à 3,7 M€.

Les allègements futurs d'impôt, non enregistrés dans les comptes, sont présentés ci-dessous :

<b>Différences temporaires allègement futur d'impôt en milliers d'euros</b>	<b>Montant</b>
Décalages temporaires :	
- Provisions pour risques et charges	130 802
- Dépréciations d'actifs corporels	2
- Dépréciations d'immobilisations financières	43 921
- Dépréciations de stocks et en-cours	51 604
- Dépréciations de créances	3 063
- Charges à payer	23 694
- Plus-values latentes sur OPCVM	12 791
Déficits propres reportables	<b>448 043</b>
<b>Total</b>	<b>713 920</b>
<b>Impôt différé au taux de 25,8% (Gain)</b>	<b>184 191</b>

**NOTE 14 – ELEMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES**

Eléments concernant les entreprises liées en milliers d'euros	31/12/2023		
	Total	Entreprises liées	Autres Participations
<b>Postes de l'actif</b>			
Immobilisations incorporelles			
Immobilisations financières	279 457	263 000	16 457
Clients & comptes rattachés	18 864	16 478	2 386
Comptes courants groupe	1 001	1 001	
Avances & acomptes versés sur commandes	29 877	12 565	17 312
Débiteurs divers	1 101	1 101	
<b>Postes du passif</b>			
Provisions pour risques			
Emprunts & dettes financières divers	21 161	10	21 151
Fournisseurs & comptes rattachés	33 634	22 874	10 760
Avances & acomptes reçus sur commandes			
Fournisseurs d'immobilisations			
Comptes courants groupe	500 611	497 295	3 317
Autres dettes	8 017	8 017	
<b>Postes du compte de résultat</b>			
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>38 733</b>	<b>29 940</b>	<b>8 792</b>
Ventes de biens & services (France)	5 383	3 862	1 522
Ventes de biens & services (Export)			
Autres produits d'exploitation	33 349	26 079	7 271
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>104 746</b>	<b>68 642</b>	<b>36 104</b>
Achats de matières premières & autres achats	72 782	50 641	22 141
Autres achats & charges externes	31 964	18 001	13 964
Autres charges			
<b>Produits financiers</b>	<b>23 859</b>	<b>20 126</b>	<b>3 732</b>
Produits financiers des participations	22 266	19 842	2 424
Autres intérêts & produits assimilés	55	55	
Reprises de provisions	1 538	230	1 308
<b>Charges financières</b>	<b>15 573</b>	<b>14 820</b>	<b>754</b>
Dotations aux provisions	3 159	3 159	
Intérêts & charges assimilés	12 414	11 661	754
<b>Produits exceptionnels</b>			

Sont retenues comme entreprises liées les sociétés du Groupe consolidées selon la méthode de l'intégration globale et les sociétés en opération conjointe.

### Transactions avec des parties liées

Conformément aux dispositions du règlement ANC n°2014-03, il est précisé que les transactions présentant une importance significative éventuellement conclues avec des parties liées le sont à des conditions normales de marché.

Les transactions effectuées par la société avec des filiales qu'elle détient en totalité ou entre sociétés sœurs détenues en totalité par une même société mère ne sont pas visées par ces dispositions.

### NOTE 15 – ENGAGEMENTS HORS BILAN

#### Information en matière de crédit-bail

Néant.

#### Montant des engagements financiers hors crédit-bail

Engagements donnés en milliers d'euros	Contrats	Autres	Engagements au 31/12/2023	Engagements au 31/12/2022
Avals et cautions	157 038	239	157 277	179 944
<b>Total général</b>	<b>157 038</b>	<b>239</b>	<b>157 277</b>	<b>179 944</b>

Engagements reçus en milliers d'euros	Contrats	Autres	Engagements au 31/12/2023	Engagements au 31/12/2022
Avals et cautions	2 985		2 985	2 111
<b>Total général</b>	<b>2 985</b>		<b>2 985</b>	<b>2 111</b>

Les avals et cautions liés aux contrats concernent les garanties données au titre des contrats à l'exportation.

Le Groupe a signé une garantie « maison-mère » unique, conjointe et solidaire avec BAE Land Systems au bénéfice du Ministère de la Défense britannique (MOD) dans le cadre et pour la durée des contrats conclus par leur filiale CTA International avec le MOD. Cette garantie a été octroyée afin d'assurer la bonne exécution technique et industrielle des contrats conclus (engagement non chiffré dans le tableau ci-dessus).

L'information sur les commandes fermes n'est pas diffusée par obligation de confidentialité.

## NOTE 16 – ENGAGEMENTS DE TRESORERIE

### Instruments financiers de change

La société gère le risque de change sur actifs et passifs financiers et sur les contrats long terme libellés en devises par des opérations de change à terme, des options classiques et des swaps de devises. Les engagements sur instruments financiers à terme au 31 décembre 2023 sont les suivants :

En milliers de devises	31/12/2023							31/12/2022
	USD	AED	CHF	GBP	SEK	NOK	EUR (1)	EUR Rappel
Change à terme		4 906	1 595	1 136	109 267	15 572		
Change à terme contre-valeur en €		1 128	1 695	1 297	9 464	1 332	14 917	3 955

(1) Contre-valeur cours négociés

## NOTE 17 – VENTILATION DE L'EFFECTIF MOYEN - PARTICIPATION DES SALARIES - INFORMATIONS SOCIALES

Au 31 décembre 2023, l'effectif inscrit de la société est de 3 216 personnes, dont la répartition est la suivante :

Catégorie	Personnel sous Convention Collective	Personnel sous décret ou en service détaché	Total personnel rémunéré par la société	Personnel mis à disposition	Total général au 31/12/2023	Total général au 31/12/2022	Total inscrits au 31/12/2023
Effectif moyen cadres	1 818		1 818		1 818	1 784	1 859
Effectif moyen etam	868	41	909		909	907	916
Effectif moyen ouvriers	414	25	439		439	433	441
<b>Effectif Opérationnel</b>	<b>3 100</b>	<b>66</b>	<b>3 166</b>		<b>3 166</b>	<b>3 124</b>	<b>3 216</b>

- **Par catégorie** : 1 859 cadres, 916 ETAM et 441 ouvriers,
- **Par statut** : 57 personnes sous décret ou en service détaché et 3 159 personnes sous convention collective.

Conformément à la Loi, aucune avance ou crédit n'a été alloué aux dirigeants de la société.

Les rémunérations allouées aux dirigeants de la société ne sont pas communiquées, car cela conduirait à indiquer indirectement les montants individuels de rémunération.

Un accord de participation des salariés au résultat a été signé le 30 juin 2023 entre Nexter Systems et ses filiales détenues à 100%. L'accord est basé sur la mutualisation des participations dégagées par chacune des sociétés du Groupe. Les sommes distribuées aux salariés des sociétés signataires sont constituées de la somme des participations dégagées par chacune des sociétés du Groupe.

La répartition entre les salariés est fonction de leur rémunération et de leur durée de présence dans leur société au cours de l'exercice.

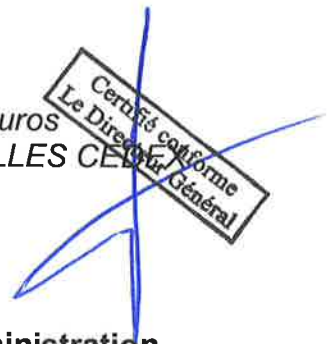
Chaque société porte dans ses comptes la charge de participation calculée comme si elle était seule. La charge de participation de Nexter Systems s'élève au 31 décembre 2023 à 5,5 M€.

#### **NOTE 18 – IDENTITE DE LA SOCIETE MERE CONSOLIDANT LES COMPTES DE LA SOCIETE**

La société KNDS, qui détient la société Nexter Systems à 100%, moins une action détenue par l'Agence des Participations de l'Etat au titre des actifs stratégiques :

KNDS N.V.  
Gustav Mahlerlaan 1017  
1082 MK Amsterdam  
The Netherlands

consolide les comptes de la société Nexter Systems.



**Rapport de Gestion présenté par le Conseil d'Administration  
à l'Assemblée Générale Mixte sur les comptes individuels**

Messieurs les Actionnaires,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Mixte conformément à la loi et à nos statuts afin de vous rendre compte de l'activité de votre société et de soumettre à votre approbation les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2023.

Vous entendrez également la lecture des rapports du Commissaire aux Comptes sur l'exécution de sa mission.

Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

Nous reprendrons ci-après successivement les différentes informations telles que prévues par les textes légaux et réglementaires en vigueur.

\* \* \*

L'actionnariat de la société n'a pas été modifié au cours de l'exercice 2023.

Conformément à l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons que la société a distribué les dividendes ou revenus suivants :

Exercice	Nombre d'actions rémunérées	Dividende ou revenu net	Rémunération globale
2022	7.184.830	7,64 €	54.892.101,00 €
2021	7.184.830	5,20 €	37.361.116,00 €
2020	7.184.830	4,15 €	29.817.045,00 €

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 *quinquies* du Code Général des Impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge 198 069 euros au titre des dépenses visées à l'article 39-4 du Code précité, non déductible fiscalement.

Pour satisfaire aux dispositions de l'Article L.233-13 du Code de Commerce, nous vous précisons qu'il n'existe pas d'action d'autocontrôle.



Enfin, en application du dispositif d'épargne salariale visé à l'article L.225-102 du Code de commerce, nous devons rendre compte annuellement de l'état de la participation collective des salariés au capital de la société.

Nous vous informons, en conséquence, qu'au dernier jour de l'exercice clos au 31 décembre 2023, les salariés ne détenaient aucun titre entrant dans les catégories énumérées à l'article précité.

♦ **Présentation des comptes annuels**

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur (normes françaises).

♦ **Modifications intervenues dans le mode de présentation des comptes annuels ou méthodes d'évaluation**

Néant

♦ **Arrêté des comptes et affectation du Résultat**

Nous vous demandons de vous reporter aux comptes annuels qui ont été tenus à votre disposition pour avoir le détail complet des différents postes du bilan et du compte de résultat, sur lesquels nous nous tenons à votre disposition pour vous donner tous renseignements complémentaires utiles.

Il vous est demandé d'arrêter les comptes tels qu'ils vous sont présentés relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Ces comptes, déduction faite de toutes charges et de tous impôts, font ressortir un bénéfice de 79.619.849,16 euros que nous vous proposons d'affecter de la manière suivante :

♦ Résultat de l'exercice :	79.619.849,16 euros
♦ Report à nouveau avant affectation :	211.009.623,37 euros
Soit un bénéfice distribuable de :	290.629.472,53 euros

Affecté au :

- Report à nouveau :	290.629.472,53 euros
----------------------	----------------------

♦ **Situation et Activité de la société**

Nexter Systems développe et produit des systèmes d'armes complexes. Elle détient, en outre, au 31 décembre 2023, les titres des sociétés Nexter Munitions, Mecar, Simmel Difesa, Nexter Mechanics, NBC Sys, Nexter Training, Nexter Robotics, CTA International (détention à 50 %), Tns-Mars (détention à 37,5 %), SCI La Cerone (détention à 55 %), Sofema, Odas (participations minoritaires).

En 2023, Nexter Systems enregistre 1,5 Milliard d'euros de prises de commandes.

Nexter Systems a réalisé sur l'exercice 2023 un chiffre d'affaires de 960 M€, dont 28 % à l'export.



♦ **Résultats**

L'entreprise dégage sur l'exercice un résultat net positif de 79,6 M€. La formation de ce résultat s'explique essentiellement par un résultat d'exploitation positif de 61,5 M€, un résultat financier positif de 23,5 M€, un résultat exceptionnel positif de 3,3 M€, une participation des salariés aux résultats de l'entreprise de 5,5 M€ et un impôt sur les bénéfices de 3,1 M€.

Le résultat d'exploitation témoigne de la performance enregistrée par la société sur ses contrats commerciaux, de la tenue des jalons contractuels et des coûts.

Conformément aux dispositions de l'article R 225-102 du Code du Commerce, le tableau des résultats des cinq dernières années est porté à l'annexe 2.

♦ **Situation financière de la société**

Les encours moyens de trésorerie de la société se sont élevés à 233 M€ sur l'exercice 2023.

♦ **Activités en matière de Recherche et de Développement**

Le total des dépenses de recherche et développement sur contrats et autofinancés représente près de 14 % du chiffre d'affaires de la société. Les études de recherche et développement sont centrées autour de l'innovation des produits dans un contexte de compétitivité accrue.

♦ **Information sur les délais de paiement**

La décomposition des créances clients et des dettes fournisseurs échues au 31 décembre 2023 est la suivante :

En k€	Factures reçues non réglées à la date de la clôture de l'exercice et dont le terme est échu						Factures émises non réglées à la date de la clôture de l'exercice et dont le terme est échu					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
<b>(A) Tranches de retard de paiement</b>												
Nombre de factures concernées	53					475	16					1 358
Montant total des factures TTC concernées	495	3 208	1 096	229	149	4 682	2 870	124 751	51 921	33 642	71 750	282 064
Pourcentage du montant total des achats HT de l'exercice	0,1%	0,4%	0,2%	0,0%	0,0%	0,7%						
Pourcentage du chiffre d'affaires HT de l'exercice							0,3%	11,0%	4,6%	2,9%	6,9%	25,4%
<b>(B) Factures exclues de (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées</b>												
Nombre de factures exclues	682						25					
Montant total des factures exclues	11 648						1 012					
<b>(C) Délais de paiement de référence utilisés</b>												
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais contractuels : de 30 jours à 60 jours Délais légaux :						Délais contractuels : de 30 jours à 60 jours Délais légaux :					

*Les factures reçues exclues correspondent à des factures comptabilisées en litige, pour des articles en écart de réception, avec des problèmes de qualité ou prix à hauteur de 10,3 M€, et à des factures en attente d'avoirs à hauteur de 1,3 M€.*



- ♦ **Autres informations**

L'effectif inscrit de la société est de 3.216 collaborateurs à la clôture de l'exercice 2023, répartis sur les quatre implantations géographiques de la société de Versailles, Roanne, Bourges et Toulouse.

L'entreprise a enregistré 35 M€ d'investissements corporels et incorporels sur la période.

- ♦ **Événements postérieurs à la clôture**

Il n'est pas relevé d'événements postérieurs à la clôture des comptes au 31 décembre 2023.

- ♦ **Evolution prévisible et perspectives d'avenir**

Le chiffre d'affaires attendu sur l'exercice 2024 devrait être supérieur d'environ 9 % à celui constaté en 2023, en lien avec l'exécution des contrats en carnet.

- ♦ **Prise de participation et opérations impactant les immobilisations financières intervenues pendant l'exercice**

Néant.

- ♦ **Activités et résultats des filiales**

Les sociétés du Groupe présentent leurs états financiers en normes françaises. Les données économiques présentées ci-dessous sont issues des comptes individuels des différentes sociétés détenues majoritairement ou conjointement avec un partenaire.

Nexter Munitions : L'entreprise réalise un chiffre d'affaires de 365,5 M€ et dégage un résultat net positif de 44,4 M€.

Mecar : La société réalise un chiffre d'affaires de 77,3 M€ et dégage un résultat net positif de 6,8 M€.

Simmel Difesa : La société réalisé un chiffre d'affaires de 98,0 M€ et dégage un résultat net positif de 9,6 M€.

Nexter Mechanics : La société réalise un chiffre d'affaires total de 41,7 M€ et dégage un résultat net positif de 3,1 M€.

NBC Sys : La société réalise un chiffre d'affaires total de 34,3 M€ et dégage un résultat net positif de 3,2 M€.

Optsys : La société réalise un chiffre d'affaires total de 10,5 M€ et dégage un résultat net positif de 1,6 M€.

Nexter Training : La société réalise un chiffre d'affaires total de 2,1 M€ et dégage un résultat net positif de 0,2 M€

Nexter Robotics : La société réalise un chiffre d'affaires total de 1,1 M€ et dégage un résultat net négatif de 2,8 M€.

Les autres sociétés détenues majoritairement par la Société Nexter Systems, Nexter Services et Newco 10, n'ont pas développé d'activité sur l'exercice 2023.

Tns-Mars : Filiale mise en équivalence, la société est détenue à 37,5 %. Le chiffre d'affaires s'élève à 5,4 M€ sur la période, le résultat net est positif à hauteur de 0,9 M€.



CTAI SAS : Filiale mise en équivalence, la société est détenue à 50 %. Le chiffre d'affaires s'élève à 40,3 M€ sur la période, le résultat net est positif à hauteur de 7,5 M€.

Base de Baronville : La société est détenue à 46 %, la quote-part de chiffre d'affaires s'élève à 1,5 M€, la quote-part de résultat net est à l'équilibre.

Les autres sociétés détenues minoritairement par la Société Nexter Systems, Sofema et Odas ont pour leur part poursuivi leur activité en lien avec leur objet social. Leur situation n'appelle pas de commentaire particulier.

- ♦ **Informations sociales et environnementales**

Pour répondre aux obligations de l'article L 225-102-1 du code de commerce, ces informations sociales et environnementales sont fournies dans le rapport de gestion des comptes consolidés de Nexter Systems.

- ♦ **Modification de la dénomination sociale de la Société**

Après la création du groupe KNDS en 2015, première étape de l'évolution du Groupe vers un industriel européen de systèmes de défense terrestres, l'étape suivante a été celle de l'uniformisation de la marque publique de la maison mère et de ses filiales des groupes NEXTER et KMW, désormais connues sous le nom de « KNDS », marque déposée par la maison mère et mise à disposition de ses filiales (les sociétés des groupes NEXTER et KMW).

Parallèlement à l'utilisation de cette marque commune « KNDS » par toutes les sociétés du groupe depuis le 14 juin 2023, le projet de changement de dénomination sociale des sociétés du groupe KNDS a été introduit avec pour condition de se réaliser lorsque les conditions nécessaires seront remplies (afin notamment d'anticiper et de lever les contraintes réglementaires et légales liées au changement de dénomination sociale des sociétés du groupe KNDS eu égard à leur secteur d'activité).

Nous pensons qu'il est temps de réaliser ce changement pour NEXTER SYSTEMS et ses filiales et vous proposons de décider, dans ce contexte, le changement de dénomination sociale de la société de « NEXTER SYSTEMS » en « KNDS France. »

- ♦ **Modification de l'article 3 des statuts**

Nous vous proposons de décider en conséquence la modification de l'article 3 des statuts qui serait rédigé ainsi :

Ancien article :

« ARTICLE 3 - DENOMINATION »

La Société a pour dénomination : NEXTER SYSTEMS »

Nouvel article :

« ARTICLE 3 - DENOMINATION »

La Société a pour dénomination : KNDS France »



- ♦ **Rapport sur le gouvernement d'entreprise**

Conformément à l'article L 225-51-1 alinéa 2 du Code de Commerce et connaissance prise de l'article 12.2 des statuts, le Conseil d'Administration a opté pour la dissociation des fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Direction Générale à compter du Conseil du 8 janvier 2021 et pour une durée indéterminée.

Conformément à l'article L 225-102-1 alinéa 4 du Code de Commerce, vous trouverez en annexe 1 la liste des mandats et fonctions exercés dans d'autres sociétés par les mandataires sociaux durant l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Aucune convention n'a été conclue entre un dirigeant ou un actionnaire significatif et une filiale.

En outre, conformément à l'article L 225-100 du Code de Commerce, nous vous informons qu'aucune délégation n'a été accordée par l'Assemblée Générale au Conseil d'Administration de la société dans le domaine des augmentations de capital au cours de l'exercice 2023 :

- ♦ **Conventions règlementées des articles L 225-38 et suivants du Code de commerce**

Après présentation de ce rapport du Conseil, il vous sera donné lecture des rapports de vos Commissaires aux Comptes, dont leur rapport spécial sur les conventions visées aux articles L 225-38 et suivants du Code de Commerce. La liste récapitulative des conventions relevant de l'article L 225-38 du Code de Commerce a été transmise aux membres du Conseil et aux Commissaires aux Comptes.

Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire.

Nous espérons que le présent rapport recevra votre agrément et que vous confirmerez cet accord en votant les résolutions proposées.

Le Conseil d'Administration



**Annexe 1 : Société NEXTER SYSTEMS - Clôture Exercice 2023**  
**TABLEAU DES MANDATS ET FONCTIONS DES MANDATAIRES SOCIAUX**

Nom, Prénom	Mandat et/ou fonction détenu au Conseil	Date de nomination/renouvellement au Conseil	Autres fonctions et mandats sociaux	
			Société	Fonction ou mandat
<b>HAUN Franck</b>	Président du Conseil d'Administration Administrateur	Nomination – CA 08/01/2021 Nomination – AGM 08/01/2021 (jusqu'à AG 2026, comptes 2025)	KNDS	CEO
<b>CHAMUSSY Nicolas</b>	Directeur Général Administrateur	Nomination – CA 23/03/2021 Nomination – AGO 23/03/2021 2021 (jusqu'à AG 2026, comptes 2025)		
<b>MILLION Nicolas</b>	Administrateur  Directeur Financier	Renouvellement - AGO 30/03/2022 (jusqu'à AG 2027, comptes 2026) Nomination - CA 22/04/2016	NEXTER MUNITIONS  CTAI  NEXTER ROBOTICS MECAR SIMMEL DIFESA S.p.A OPTSYS NBC SYS NEXTER MECHANICS NEXTER SERVICES NEXTER TRAINING NEWCO 10	Administrateur  Représentant permanent de NEXTER SYSTEMS – Administrateur Membre du Conseil de Surveillance Administrateur Administrateur Membre du Conseil de surveillance Membre du Conseil de surveillance Administrateur Président Membre du Conseil de surveillance Président (DAU 06/11/2023)
<b>TOURRES Catherine</b>	Directrice Juridique	Renouvellement - AGO 30/03/2022 Nomination - AGO 08/06/2017  Fin de mandat AGO 23/05/2023	NEXTER MECHANICS NEXTER MUNITIONS MECAR SIMMEL DIFESA S.p.A NEWCO 10	Administrateur Administrateur Administrateur Administrateur Présidente (fin de mandat 15/06/2023)
<b>CHONE Céleste</b>	Administratrice Responsable Plan Stratégique	Nomination - AGM 08/04/2020 (jusqu'à AG 2026, comptes 2025)		
<b>KETZEL Ralph</b>	Administrateur	Nomination – AGM 08/01/2021 (jusqu'à AG 2026, comptes 2025)	KMW	CEO



<b>MILWARD Cécile</b>	Administratrice Directrice Juridique	Nomination AGO du 23/05/2023 – (jusqu'à AG 2028, comptes 2027)	NEXTER MUNITIONS MECAR SIMMEL	Administratrice Administratrice Administratrice
Nom, Prénom	Mandat et/ou fonction détenus au Conseil	Date de nomination/renouvellement au Conseil	Autres fonctions et mandats sociaux	
			Société	Fonction ou mandat
<b>SGOLUPPI Laurence</b>	Administrateur Responsable Paie, SIRH et Avantages Sociaux	Nomination – AGO 29/06/2021- (jusqu'à AG 2026, comptes 2025)		
<b>BALDUCCHI Philippe</b>	Administrateur	Nomination – CA 19/10/2021	KNDS	Directeur Financier
<b>ABADIE Jean-Luc</b>	Administrateur représentants les salariés	Nomination lors des élections du 14/06/2016 Prise de fonction 1 <sup>er</sup> Conseil qui suit 14/09/2016 Réélu lors des élections du 03/06/2021 Prise de fonction le 15/06/2021		
<b>GOBERT Olivier</b>	Administrateur représentants les salariés	Réélu lors des élections du 14/06/2016 Prise de fonction 1 <sup>er</sup> Conseil qui suit 14/09/2016 Réélu lors des élections du 03/06/2021 Prise de fonction le 15/06/2021		
<b>LEQUEUX Olivier</b>	Administrateur représentants les salariés	Nomination lors des élections du 03/06/2021 Prise de fonction le 15/06/2021		
<b>TRITSCH Marie</b>	Administratrice	Nomination – CA 14/03/2023 (jusqu'à AG 2026 Comptes 2025)		



**ANNEXE 2 : TABLEAU DES RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES**  
**Société Nexter Systems – Exercice 2023**

RUBRIQUES	31/12/2019 [12]	31/12/2020 [12]	31/12/2021 [12]	31/12/2022 [12]	31/12/2023 [12]
<b>CAPITAL EN FIN D'EXERCICE</b>					
Capital social	107 772 450	107 772 450	107 772 450	107 772 450	107 772 450
Nombre d'actions ordinaires existantes	7 184 830	7 184 830	7 184 830	7 184 830	7 184 830
<b>OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE</b>					
Chiffre d'affaires hors taxes	758 836 848	743 750 579	815 720 345	1 091 977 583	959 805 544
Résultat d'exploitation	67 097 285	21 014 587	7 384 626	54 592 670	61 500 926
Résultat avant impôts, participation, amortissements et provisions	119 574 871	73 903 590	56 493 067	120 288 408	89 760 176
Participation des salariés	(5 369 271)	(1 561 125)	(1 839 799)	(9 450 939)	(5 486 322)
Impôt sur les bénéfices	(13 070 498)	(5 293 999)	(2 039 819)	(7 519 630)	(3 100 125)
Résultat après impôts, participation, amortissements et provisions	84 275 856	26 033 789	15 795 467	51 026 316	79 619 849
Résultat distribué	53 311 439	45 982 912	29 817 045	37 361 116	54 892 101
<b>RESULTATS PAR ACTION</b>					
Résultat après impôts et participation, mais avant amortissements et provisions	14,08	9,33	7,32	14,38	11,30
Résultat après impôts, participation, amortissements et provisions	11,73	3,62	2,20	7,10	11,08
Dividende attribué à chaque action	7,42	6,40	4,15	5,20	7,64
<b>PERSONNEL</b>					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	2 518	2 750	3 001	3 139	3 165
Montant de la masse salariale de l'exercice	144 684 896	158 605 924	176 391 803	184 704 611	193 171 559
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales, etc.)	68 186 813	72 197 435	80 777 902	83 694 699	89 351 083



**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL**  
**DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE**  
**EN DATE DU 8 AVRIL 2024**

**A TITRE ORDINAIRE**

**PREMIERE RESOLUTION : APPROBATION DES COMPTES INDIVIDUELS DE L'EXERCICE 2023**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2023, approuve les conclusions desdits rapports et les comptes individuels tels qu'ils ont été arrêtés et présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

Elle constate que le bénéfice net dégagé par les opérations de l'exercice ressort à 79.619.849,16 euros.

L'Assemblée Générale donne, par conséquent, quitus aux administrateurs de leur gestion au cours de l'exercice écoulé.

*Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.*

**DEUXIEME RESOLUTION : AFFECTATION DU RESULTAT**

L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'Administration, décide d'affecter ainsi qu'il suit le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023 :

- Résultat de l'exercice : 79.619.849,16 euros  
(La réserve légale est entièrement dotée)
  - Report à nouveau avant affectation : 211.009.623,37 euros
- Soit un bénéfice distribuable de : 290.629.472,53 euros

Que nous vous proposons d'affecter de la manière suivante :

au report à nouveau qui passerait de 211.009.623,37 euros à 290.629.472,53 euros.

Afin de satisfaire aux dispositions légales, il est rappelé qu'au titre des trois derniers exercices les dividendes ou revenus mis en distribution ont été les suivants :

Exercice	Nombre d'actions rémunérées	Dividende ou revenu net	Rémunération globale
2022	7.184.830	7,64 €	54.892.101,00 €
2021	7.184.830	5,20 €	37.361.116,00 €
2020	7.184.830	6,40 €	45.982.912,00 €

*Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.*



---

**HUITIEME RESOLUTION : POUVOIRS EN VUE DES FORMALITES**

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original des présentes ou d'un extrait certifié conforme, à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité afférente auprès du Registre du Commerce et des sociétés, consécutives aux résolutions ci-dessus adoptées.

*Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.*

---

Certifié conforme par le Directeur Général  
Nicolas CHAMUSSY







**ANNEXE**



## I FAITS CARACTERISTIQUES

Aucun fait caractéristique n'est intervenu au cours de l'exercice de nature à affecter la lecture comparative des états financiers.

## II REGLES ET METHODES

Les comptes annuels de Nexter Systems sont établis conformément au PCG (Plan Comptable Général) et aux principes généralement admis.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité d'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

### **Immobilisations incorporelles**

#### **Frais de recherche et développement et d'industrialisation**

Les frais de recherche et de développement autofinancés sont pris en charge dans l'exercice au cours duquel ils sont exposés.

Les frais de recherche et développement et d'industrialisation, spécifiques à des contrats, sont intégrés dans les résultats à fin d'affaire desdits contrats et donc pris en résultat de la période au fur et à mesure des livraisons des contrats concernés.

#### **Brevets, logiciels, concessions et autres valeurs incorporelles**

Les brevets, logiciels, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées sont évalués à leur coût d'acquisition.

Leur durée d'utilisation ressort à :

	<b>Durées</b>	<b>Mode</b>
Brevets	5 ans	Linéaire
Logiciels	7 ans	Linéaire
Droit au Bail	Non amortissable	N/A



### Immobilisations corporelles

Les règles édictées par le CRC n°2002-10, CRC n° 2003-07 et CRC n°2004-06 reprises par l'ANC n° 2014-03 sont appliquées.

L'approche par composant est mise en œuvre si un ou plusieurs éléments constitutifs de l'actif ont chacun une utilisation différente ou procurent des avantages économiques à la société selon un rythme différent. Chaque élément est comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun des éléments est retenu.

Dans le cas contraire, l'immobilisation reste un bien non décomposable.

Les plans d'amortissement sont déterminés selon la nature, la durée et les conditions probables d'utilisation des biens, en prenant en compte la valeur résiduelle du bien si celle-ci est significative.

Les durées et modes d'amortissements économiques généralement retenus pour les différentes catégories d'immobilisations corporelles sont les suivants :

#### a) Biens immobiliers

	Durées	Mode
Structure	35 ans	Linéaire
Couverture	25 ans	Linéaire
Agencements, aménagements et Installations	15 ans	Linéaire
Biens non décomposés	25 ans	Linéaire

#### b) Biens mobiliers

Les durées sont déclinées par famille et par composant :

	Durées	Mode
Installations complexes et à caractère spécifique	10 ans à 15 ans	Linéaire
Machines-outils, autres appareils de fabrication, équipement et matériel de mesure	12 ans à 15 ans	Linéaire
Outillages	10 ans à 15 ans	Linéaire
Outillages spécifiques	15 ans	Linéaire
Matériel de transport	12 ans	Linéaire
Mobilier	10 ans	Linéaire
Matériel informatique	5 ans	Linéaire



**Dépréciation des éléments de l'actif immobilisé**

A la fin de chaque exercice, la société apprécie s'il existe un indice interne ou externe quelconque montrant qu'une immobilisation corporelle ou incorporelle a perdu notablement de la valeur.

Les immobilisations corporelles et incorporelles amortissables font l'objet d'un test de dépréciation dès lors qu'un indice interne ou externe de perte de valeur est décelé. Si la perte de valeur est avérée, une dépréciation est constatée et le plan d'amortissement potentiellement revu en conséquence.

Le test de dépréciation effectué sur le mali technique classé en autres immobilisations financières est réalisé sur l'ensemble composé de l'actif sous-jacent et de la quote-part du mali affectée à cet actif.

**Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement**

La valeur brute est évaluée au coût d'achat historique d'entrée dans le patrimoine hors frais accessoires.

Pour les sociétés contrôlées et les participations faisant partie d'une stratégie durable de la société, la valeur d'inventaire est appréciée d'après la valeur d'usage, cette dernière étant déterminée à partir de la quote-part des capitaux propres de la filiale et compte tenu des perspectives d'activité à moyen terme, en procédant également à un test de sensibilité.

Lorsque la valeur d'usage est inférieure à la valeur d'inventaire, une dépréciation est constituée à hauteur du montant de cette différence.

**Contrats à long terme**

Pour les contrats à long terme, une prévision de résultat à fin d'affaire est déterminée lors de l'enregistrement en carnet de commandes et est réestimée à chaque arrêté de comptes selon les hypothèses les plus vraisemblables à cette date.

Cette prévision de résultat comprend notamment la prise en compte des pénalités correspondant aux retards effectifs ou prévus en fonction du calendrier prévisionnel de livraison du contrat. Il existe quatre types de pénalités : pénalités définitives, pénalités notifiées (par le client), pénalités encourues (livraison réalisée) et pénalités potentielles (livraison à venir).

Les résultats sont constatés en résultat de période au fur et à mesure des livraisons des lots de fabrication ou des dossiers d'études. Les coûts encourus et comptabilisés en charges sont ainsi ajustés sur la base de l'avancement du chiffre d'affaires, en contrepartie du compte de stocks d'en-cours de production.

En cas de perte à fin d'affaire, celle-ci est provisionnée pour sa totalité dès qu'elle est connue.

Cette perte à fin d'affaire comprend une estimation de l'ensemble des coûts directs. Les frais hors production (généraux et administratifs) sont directement pris en charge dans l'exercice. Ils ne sont pas inclus dans la provision pour perte à terminaison des contrats déficitaires.

**Stocks et en-cours**

Les matières et marchandises sont évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré. Les frais de stockage ne sont pas pris en compte pour l'évaluation des stocks.



Les produits et en-cours de production sont évalués à leur coût de production. Les charges fixes de fabrication sont prises en compte sur la base des capacités de production de l'entreprise (hors sureffectifs et sur-moyens éventuels).

Les stocks et en-cours sont dépréciés lorsque le coût devient supérieur à la valeur d'utilité à la date de clôture de l'exercice.

### **Créances et dettes**

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. La valeur d'inventaire des créances est appréciée au cas par cas et donne lieu le cas échéant à comptabilisation d'une dépréciation. Une dépréciation des créances clients est constituée lorsqu'un risque de non-recouvrement est identifié.

### **Opérations en devises**

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération au cours Banque de France fin de mois ou au cours des couvertures de change mises en place. Les dettes et créances non couvertes et les disponibilités en monnaies étrangères figurent au bilan pour leur contre-valeur en euro au cours de fin d'exercice.

La différence résultant de la valorisation à ce dernier cours des dettes et créances en devises est portée au bilan en « écart de conversion ». Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques.

Les dettes ou créances libellées en devises et couvertes par des engagements individualisés libellés dans la même devise sont valorisées sur la base du cours moyen des couvertures spécifiques mises en place au titre de la gestion du risque de change.

### **Instruments de couverture**

L'enregistrement des charges et produits relatifs aux instruments financiers à terme utilisés à titre de couverture de change ou de taux est symétrique à l'enregistrement des résultats des éléments couverts.

### **Provisions**

Un passif est une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente attendue de celle-ci.

Une provision est un passif dont l'échéance ou le montant n'est pas fixé de façon précise.

### **Indemnités de fin de carrière**

Les Indemnités de Fin de Carrière (IFC) concernent le personnel soumis à la convention collective. L'évaluation des IFC est calculée selon la méthode des unités de crédit projetées conformément à la recommandation de l'ANC du 7 novembre 2013 modifiée le 5 novembre 2021. Ceci conduit la société à étaler l'engagement uniquement à partir de la date à laquelle chaque année de service compte pour l'acquisition des droits à prestation, c'est-à-dire sur la période précédant l'âge de départ en retraite permettant d'atteindre le plafond.



Les salariés ayant le statut de fonctionnaire en service détaché et les ouvriers sous décret du 9 juillet 1990 sont exclus du calcul, leurs indemnités éventuelles étant prises en charge par l'Etat.

La valorisation des IFC est basée sur un effectif de 2 924 personnes sous convention collective présentes dans la société au-delà du 31 décembre. Les IFC sont comptabilisées en provision pour charges. Au cours de l'exercice 2014, la société a procédé à une externalisation de la gestion de sa provision IFC par la constitution d'un fonds de garantie auprès de deux compagnies d'assurance vie spécialisées de 1<sup>er</sup> rang. Le montant de la provision IFC tient compte de la juste valeur de cet actif au 31 décembre.

Si en raison de l'évolution des taux d'actualisation l'actif d'assurance devient supérieur à l'engagement de retraite, aucune provision n'est constatée et une créance est inscrite à l'actif du bilan pour le montant de l'actif d'assurance excédant l'engagement de retraite.

Les hypothèses retenues sont les suivantes :

- Rotation des effectifs sur la base des statistiques 2023,
- Age de départ à la retraite à 65 ans pour les cadres et 64 ans pour les non-cadres,
- Révision à la hausse, en moyenne de 3%, du taux de revalorisation des salaires,
- Prise en compte d'une actualisation à 3,15%.

### **Estimations et jugements comptables déterminants**

La préparation des comptes de la société Nexter Systems conduit à procéder à des estimations et à retenir des hypothèses qui ont des incidences sur l'évaluation des résultats, des actifs et des passifs.

Ces hypothèses comportent, en raison de leur nature, une certaine part d'incertitude.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réalisées à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances. Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement rendu nécessaire à la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs, qui ne peuvent être obtenues directement à partir d'autres sources.

Les estimations et hypothèses sous-jacentes sont réexaminées périodiquement.

### **III EVENEMENTS POSTERIEURS AU 31 DECEMBRE 2023**

Il n'y a pas d'événement postérieur au 31 décembre 2023 ayant un impact sur les comptes de la société pour cet arrêté.

### **IV INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**

#### **◆ Environnement**

La société consciente de ses obligations et responsabilités continue de développer une politique environnementale permettant la préservation des milieux et des ressources naturelles. Cette politique vise à :

- Maîtriser les consommations d'eau et minimiser la production de déchets tout en développant le recyclage ou la valorisation ;
- Prévenir le risque de pollution des sols, des rejets atmosphériques et aqueux ;



- Diminuer les émissions de gaz à effet de serre des activités en réduisant les consommations énergétiques et en favorisant la consommation d'énergies renouvelables au profit d'énergies fossiles ;
- Garantir la conformité réglementaire des installations sur l'ensemble des sites de production en tenant compte des meilleurs techniques disponibles ;
- Favoriser l'élimination ou la substitution d'agents chimiques dangereux pour l'environnement et le milieu aquatique ;
- Intégrer une analyse d'éco-conception de nos activités et produits dès les premières phases de développement des projets.

Concernant la gestion des impacts et ressources en eau, les rejets liquides industriels des établissements de Bourges et Roanne sont traités préalablement à leur rejet. Une surveillance a minima mensuelle des consommations par comptage et une analyse comparative à l'année écoulée, en tenant compte du niveau de production, permettent également d'apprécier l'efficacité hydrique.

Sur le site de Roanne, l'installation principale de traitement de surface dispose d'une unité de traitement des effluents en circuit fermé, sans rejet liquide. Sur ce même site, une installation de lavage après usinage est également équipée d'un système dit « zéro rejet ».

Sur le site de Bourges, des aménagements ont été menés sur les chaînes de traitement de surface pour diminuer l'impact sur les rejets aqueux.

Sur les quatre sites de Roanne, Bourges, Versailles et Toulouse, les eaux usées domestiques sont raccordées sur le réseau d'assainissement urbain et les eaux pluviales sont collectées au moyen d'un réseau séparatif et traitées avant rejet dans le milieu naturel.

Entre 2022 et 2023, dans le domaine de l'air et de l'énergie, différentes actions ont permis de réduire de 21% les consommations d'électricité et de gaz par rapport à l'année de référence 2019 (hors contexte Covid), et par conséquent les émissions de gaz à effet de serre :

- Actions de réduction à la source,
- Travaux d'isolation thermique,
- Mise en place de clauses de performances énergétiques via des contrats de *Facility Management*, notamment dans l'optimisation des gestions techniques de climatisation et de chauffage.

D'autres actions de fond, à l'étude sur fin 2022 et surtout sur 2023, visent à améliorer la maîtrise des consommations d'énergie et limiter davantage les émissions de gaz à effet de serre pour les années à venir :

- Etudes en cours pour l'installation d'unités photovoltaïques de production d'électricité sur Roanne et études sur la possibilité d'unités géothermiques de production d'énergie ;
- Poursuite de l'installation de bornes de recharge électrique pour véhicules sur l'ensemble des parkings ;
- Pour le site de Bourges, un projet de raccordement à un réseau de chaleur urbaine utilisant de la biomasse est en cours, le raccordement devrait être réalisé en 2024 et permettrait de réduire de 57% les émissions scope 1 (Cat. 1) ;
- De nouveaux audits énergétiques ont été réalisés en fin d'année 2023. Les axes d'amélioration identifiés lors de ces audits seront engagés dès 2024. Ils permettront de réviser les clauses contractuelles de performances établies avec les partenaires du « Facility Management ».

Nexter Systems s'engage également à réduire et à traiter les déchets de ses sites de production afin d'en réduire l'impact sur les ressources et sur l'environnement. Les déchets sont triés par catégorie (plastiques, papiers & carton, bois, métaux, dangereux et autres déchets non dangereux) et évacués dans des filières maximisant leur recyclage (voie privilégiée), leur valorisation matière ou énergétique.



Le taux de valorisation global est un indicateur de performance environnementale, piloté tout au long de l'année pour l'ensemble des sites du Groupe, avec un objectif de 80% minimum. La valorisation totale atteinte pour 2023 est de 82%.

La société dispose d'un système de management de l'environnement s'appuyant sur le référentiel de la norme ISO 14001 (version 2015) dont la certification a été renouvelée en mars 2021 pour une durée de trois ans.

Les dépenses prévues en matière de protection de l'environnement sont reprises chaque année dans le Plan Annuel de Prévention (P.A.P.).

Sur le plan de la conformité réglementaire, la politique Qualité Sécurité Environnement signée par le Directeur Général précise les orientations de la société en la matière. Chaque établissement décline ensuite localement cette politique au travers de ses propres plans d'actions. La veille et la conformité réglementaire sont maîtrisées à l'aide d'un logiciel spécifique.

En matière d'organisation et de management, chaque établissement de la société dispose d'un département prévention des risques et la société dispose, en complément, d'une Direction Santé Sécurité Environnement rattachée au Directeur des Ressources Humaines.

Département prévention des risques : au niveau de chaque établissement, le responsable prévention des risques conseille le directeur d'établissement et met en œuvre les plans d'actions locaux dans le domaine de l'environnement conformément aux orientations fixées par la Direction Santé Sécurité Environnement.

Direction Santé Sécurité Environnement : le directeur s'assure de l'application par les établissements de la législation et de la réglementation, en particulier dans le domaine de la protection de l'environnement et de la sécurité au travail. Il détermine les axes d'effort et coordonne l'élaboration des plans d'actions locaux en déclinant la politique QSSE du groupe. Il veille également au maintien des certifications ISO14001 pour l'ensemble des entités du groupe et à la stricte évaluation et réduction des risques et impacts majeurs vis-à-vis de l'environnement.

Un comité Santé-Sécurité-Environnement composé des membres de la Direction Santé Sécurité Environnement et de l'ensemble des responsables prévention des risques du groupe se réunit tous les trois mois afin de passer en revue des sujets d'intérêt commun, partager les retours d'expériences et travailler sur des axes d'amélioration transversaux.

#### ♦ **Honoraires des commissaires aux comptes**

Le montant des honoraires s'élève à 280 k€ pour l'exercice.



**NOTE 1 – ACTIF IMMOBILISE****1.1 Immobilisations incorporelles et corporelles : Valeurs brutes**

Valeurs brutes en milliers d'euros	31/12/2022	Fusion	Acquisition	Virement	Cession	Rebut	31/12/2023
Logiciels, licences	27 869			15 434			43 303
Brevets & marques	740						740
Fonds commercial	0						0
Immobilisations incorporelles en cours	15 171		11 655	(15 434)			11 393
Autres incorporels							
<b>Total immobilisations incorporelles</b>	<b>43 780</b>		<b>11 655</b>				<b>55 436</b>
Terrains	32 478			1 461	(365)		33 574
Constructions, installations, agencements	125 822			11 639		(2 756)	134 705
Installations techniques, matériel industriel	92 633			7 630		(472)	99 791
Matériel de bureau, informatique & mobilier	15 808			1 924		(236)	17 496
Matériel de levage & équipements divers	21 177			739		(228)	21 688
Autres immobilisations corporelles	1 984			183		(10)	2 158
Immobilisations en cours	13 093		23 209	(23 577)			12 726
<b>Total immobilisations corporelles</b>	<b>302 996</b>		<b>23 209</b>		<b>(365)</b>	<b>(3 702)</b>	<b>322 137</b>
<b>Total général</b>	<b>346 776</b>		<b>34 864</b>		<b>(365)</b>	<b>(3 702)</b>	<b>377 573</b>

Les **Immobilisations incorporelles** comprennent des logiciels ou leurs licences d'utilisation pour 43,3 M€, ainsi que des brevets et marques pour 0,7 M€, et des immobilisations en cours pour 11,4 M€.

Compte tenu de l'activité du Groupe et de la particularité de chacun de ses clients / prospects, les dépenses de développement sont réalisées sur des marchés très spécifiques comprenant un nombre restreint d'acteurs. La spécificité des produits développés rend ainsi très difficile une mutualisation des études de développement et donc l'activation des coûts engagés.

Les **Immobilisations corporelles** acquises dans l'exercice sont constituées de constructions, d'aménagements des constructions et d'investissements dédiés à l'amélioration des moyens de production et de sécurité existants dans les centres.

Les mises au rebut correspondent principalement à des agencements de constructions et à des équipements de production devenus obsolètes.



### 1.2 Immobilisations incorporelles et corporelles : Amortissements

Amortissements en milliers d'euros	31/12/2022	Fusion	Dotation	Virement	Cession	Rebut	31/12/2023
Logiciels, licences	21 089		2 985				24 074
Brevets & marques	145		15				161
Fonds commercial							
Autres incorporels							
<b>Total immobilisations incorporelles</b>	<b>21 235</b>		<b>3 000</b>				<b>24 235</b>
Terrains	7 795		638		(49)		8 384
Constructions, installations, agencements	64 080		6 381			(2 756)	67 706
Installations techniques, matériel industriel	62 441		5 359			(472)	67 329
Matériel de bureau, informatique & mobilier	12 220		1 418			(236)	13 402
Matériel de levage & équipements divers	15 950		1 140			(228)	16 862
Autres immobilisations corporelles	1 250		164			(10)	1 404
<b>Total immobilisations corporelles</b>	<b>163 737</b>		<b>15 100</b>		<b>(49)</b>	<b>(3 702)</b>	<b>175 087</b>
<b>Total général</b>	<b>184 971</b>		<b>18 100</b>		<b>(49)</b>	<b>(3 702)</b>	<b>199 322</b>

### 1.3 Immobilisations financières : Tableau des filiales et participations

En milliers d'euros Sociétés	Capital social	Capitaux propres	% détenu	Avals & cautions donnés	Chiffre d'affaires	Résultat net
CTAI	214	19 454	50,00%	Néant	40 334	7 465
CIME BOCUZE (1)	4 000	20 307	0,00%	Néant	26 391	1 883
SOFEMA (1)	3 736	122 105	8,99%	Néant	31 084	(2 251)
ODAS (1)	30 000	-5 853	8,00%	Néant	375 676	7 190
SCI LA CERONE	300	695	55,00%	Néant	384	109
NEWCO 10	38	36	100,00%	Néant		(2)
NEXTER EMARAT	55	-118	100,00%	Néant		(97)
NEXTER SERVICES	38	19	100,00%	Néant		(2)
NEXTER ROBOTICS	500	-3 918	100,00%	Néant	1 086	(2 829)
NEXTER TRAINING	600	1 666	100,00%	Néant	2 080	185
TNS MARS	15	5 007	37,50%	Néant	5 429	862
NEXTER MECHANICS	7 979	22 354	99,99%	Néant	41 709	3 080
NBC-SYS	3 644	14 266	100,00%	Néant	34 281	3 176
NEXTER MUNITIONS	52 271	260 521	99,99%	Néant	365 474	44 389
MECAR	30 094	41 768	99,99%	Néant	77 288	6 819
SIMMEL DIFESA	7 125	37 098	100,00%	Néant	98 004	9 574

(1) derniers états financiers sociaux ou consolidés disponibles



#### 1.4 Immobilisations financières : Valeur des titres

En milliers d'euros Sociétés	31/12/2023		31/12/2022
	Valeur comptable des titres		Valeur nette des titres
	Brute	Nette	
CTAI	42 595	9 727	8 419
CIME BOCUZE	0	0	0
SOFEMA	6 730	6 730	6 730
ODAS	2 400		
SCI LA CERONE	165	165	165
NEWCO 10	75	36	37
NEXTER EMARAT	55		
NEXTER SERVICES	72	19	21
NEXTER ROBOTICS	7 507		
NEXTER TRAINING	1 147	1 147	1 147
TNS MARS	14	14	14
NEXTER MECHANICS	15 676	15 676	15 676
NBC-SYS	4 075	4 075	4 075
NEXTER MUNITIONS	94 107	94 107	94 107
MECAR	104 253	104 253	104 253
SIMMEL DIFESA	42 941	42 941	42 941
<b>Total</b>	<b>321 812</b>	<b>278 890</b>	<b>277 586</b>

#### Dépréciation des Immobilisations financières

Les reprises de provisions pour dépréciations concernent les titres CTAI pour 1308 k€.

Les dotations aux provisions pour dépréciations concernent principalement la société Nexter Emarat pour 10 k€.

Les augmentations et diminutions de dépréciation comptabilisées sur la période reflètent l'évolution de la quote-part des capitaux propres et les perspectives des filiales au 31 décembre 2023.

Les **créances rattachées à des participations** correspondent à des prêts accordés aux sociétés Nexter Robotics (1 M€) et TNS Mars (0,6 M€).

Le prêt accordé à Nexter Robotics est déprécié en totalité, soit 1 M€.

Les **Autres immobilisations financières** correspondent principalement au mali technique sur la société NBC-SYS.



**NOTE 2 – STOCKS ET EN-COURS**

Stocks bruts en milliers d'euros	Matières premières	En-cours de production	Produits intermédiaires et finis	Marchandises	31/12/2023	31/12/2022
Valeur brute au 1er janvier	175 675	55 830	61 132		292 637	334 987
Variation	56 704	36 085	38 570		131 359	(42 350)
Autres						
<b>Valeur brute à la fin de la période</b>	<b>232 380</b>	<b>91 915</b>	<b>99 702</b>		<b>423 996</b>	<b>292 637</b>

La variation des stocks et en-cours résulte essentiellement du niveau d'exécution des contrats. La position créditrice de certains en-cours de production résulte de la méthode Groupe de comptabilisation des contrats à long terme, soit à l'avancement du chiffre d'affaires.

Une partie de l'en-cours de production, concernant des contrats sans facturation complémentaire attendue, a été reclassée au 31 décembre 2023 en provisions pour charges à hauteur de 103,1 M€, soit une augmentation de 46,3 M€ par rapport au 31 décembre 2022 (cf. Note 7).

**NOTE 3 – ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES**

Etat des créances en milliers d'euros	Montants	A moins d'un an	A plus d'un an
<b>Actif immobilisé</b>			
Créances rattachées à des participations	566	566	
Autres actifs immobilisés			
Prêts	91	91	
Autres immobilisations financières	2 537		2 537
<b>Actif circulant</b>			
Avances et acomptes versés	161 801	84 282	77 519
Créances clients et comptes rattachés	791 583	791 583	
Autres créances	32 953	32 549	404
<b>Total général</b>	<b>989 530</b>	<b>909 071</b>	<b>80 459</b>

Les **Créances rattachées à des participations** sont détaillées en Note 1.4.

Les **Prêts** sont constitués principalement de prêts accordés au personnel.

Les **Autres immobilisations financières** comprennent le mali technique sur la société NBC SYS pour 1,9 M€ et des dépôts et cautionnements versés pour 0,6 M€.

Les **Avances et acomptes** versés aux fournisseurs concernent notamment les acomptes sur commandes de pièces liées aux contrats (composants mécaniques et électroniques).



Les **Créances clients** sont représentées par les factures sur les contrats dues par l'Etat français pour 694 M€, par des clients étrangers pour 69 M€, des clients Groupe pour 19 M€, et d'autres clients français pour 9 M€. Il n'y a pas d'effets à recevoir au 31 décembre 2023.

Les **Autres créances** sont composées principalement de la TVA pour 14,4 M€, d'un produit à recevoir au titre d'une garantie de passif accordée par Giat Industries pour 3 M€, et de créances fiscales pour 12,5 M€.

Une convention de centralisation de trésorerie « cash pooling » existe entre la société et ses filiales. Cette convention courante a été conclue à des conditions normales de marché.

Etat des dettes en milliers d'euros	Montants	A un an au plus	De 1 à 5 ans
Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit (hors concours bancaires courants)	43	43	
Concours bancaires courants	17	17	
Autres emprunts et dettes financières	22 659	22 649	10
Avances et acomptes reçus	1 072 532	384 620	687 912
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	173 838	173 838	
Dettes fiscales et sociales	156 055	156 055	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	541 249	539 334	1 915
<b>Total général</b>	<b>1 966 394</b>	<b>1 276 557</b>	<b>689 837</b>

Aucune dette ne présente d'échéance supérieure à 5 ans.

Les **Dettes fournisseurs** regroupent :

- Les factures à payer dues aux fournisseurs externes au Groupe pour 101 M€,
- Les factures à payer à certaines sociétés du Groupe pour 33,1 M€,
- Les factures non parvenues (FNP) pour des produits réceptionnés avant le 31 décembre 2023 à hauteur de 39,8 M€ concernant des fournisseurs Groupe et hors Groupe.

Il n'y a pas d'effets à payer au 31 décembre 2023.

Les **Dettes fiscales et sociales** sont principalement composées :

- Des charges à payer au personnel pour 54,3 M€, dont la provision pour congés à payer au personnel pour 30 M€,
- Des dettes et charges à payer aux organismes sociaux pour 34,9 M€, dont les charges à payer sur les congés dus au personnel pour 13,9 M€,
- Des comptes de TVA pour 65,6 M€ dont la TVA à régulariser sur facture à établir pour 55,6 M€.

Les **Autres dettes** sont essentiellement constituées des dettes Groupe (dont comptes courants de trésorerie créditeurs) à hauteur de 460 M€, des dividendes à payer pour 40,6 M€, des avoirs à établir à des clients pour 10,9 M€, des charges à payer sur les contrats pour 14,5 M€ et d'avances reçues sur subventions pour 5,5 M€.



**NOTE 4 – VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT**

Au 31 décembre 2023, les plus-values latentes sur valeurs mobilières de placement atteignent 12,8 M€. Elles n'ont pas été prises en compte dans le résultat financier de la période. Aucune moins-value latente n'est constatée.

**NOTE 5 – CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE**

En milliers d'euros	Charges		Produits	
	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2023	31/12/2022
Maintenance informatique	14 925	6 361		
Loyers	1 296	901		
Autres	552	450	1 099	1 188
<b>Total général</b>	<b>16 773</b>	<b>7 713</b>	<b>1 099</b>	<b>1 188</b>

Les charges et produits constatés d'avance sont relatifs à des opérations courantes.

**NOTE 6 – CAPITAUX PROPRES****6.1 Capital social**

Le capital social entièrement libéré se compose de 7 184 830 actions de 15 euros et s'élève à 107 772 450 euros.

La société KNDS détient l'intégralité de ces actions, à l'exception d'une action détenue par l'Etat français au titre des actifs stratégiques.

**6.2 Tableau de variation des capitaux propres**

En milliers d'euros	Capital social	Prime d'émission, fusion	Réserves	Report à nouveau	Résultat	Acompte sur dividende	Subvention investissement	Provisions réglementées	Total capitaux propres
<b>Au 31 décembre 2022</b>	<b>107 772</b>	<b>18 301</b>	<b>12 784</b>	<b>214 875</b>	<b>51 026</b>		<b>703</b>	<b>3 006</b>	<b>408 469</b>
Affectation du résultat N-1				51 026	(51 026)				
Dividendes				(54 892)					(54 892)
Résultat					79 620				79 620
Acompte sur dividende									
Autres variations							(703)		(703)
<b>Au 31 décembre 2023</b>	<b>107 772</b>	<b>18 301</b>	<b>12 784</b>	<b>211 010</b>	<b>79 620</b>			<b>3 006</b>	<b>432 494</b>

L'Assemblée Générale Ordinaire du 23 mai 2023 a décidé de procéder à une distribution de dividendes prélevée sur le compte « report à nouveau » pour un montant de 54,9 M€.

Les provisions réglementées reflètent la différence d'amortissement constatée pour les biens dont la base fiscale est différente de la base comptable. Leur reprise n'intervient que lors de la cession desdits biens.



## NOTE 7 – TABLEAU DE VARIATION DES PROVISIONS

### 7.1 Provisions

Provisions pour risques et charges en milliers d'euros	31/12/2022	Fusion	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Reclasse-ment	31/12/2023
Provisions pour litiges	515		355	(220)	(261)		389
Garanties données aux clients	21 710		5 884	(6 085)	(826)		20 683
Provisions pour pertes sur contrats à long terme	51 275		15 490	(24 738)	(5 174)		36 852
Autres provisions pour risques sur contrats	30 441		8 966	(6 051)	(8 667)		24 689
Autres provisions pour risques	46 685		11 829	(37)	(13 309)		45 169
Indemnités Fin de Carrière							
Provisions pour charges	65 323		2 909	(2 826)	(179)	46 340	111 567
<b>Total des provisions</b>	<b>215 949</b>		<b>45 432</b>	<b>(39 956)</b>	<b>(28 418)</b>	<b>46 340</b>	<b>239 348</b>

#### Autres provisions pour risques sur contrats

Le montant figurant dans ces provisions correspond, entre autres, aux pénalités de retard. Les reprises de provisions constatées sur la période correspondent principalement à des pénalités versées ou exonérées.

#### Autres provisions pour risques

Les autres provisions pour risques concernent notamment des risques sociaux ou d'autres risques sur contrats.

#### Indemnités Fin de Carrière

En raison du niveau de taux d'actualisation, l'actif d'assurance demeure supérieur à l'engagement de retraite, entraînant la constatation d'une créance : la provision pour indemnités de fin de carrière est donc reprise en totalité.

#### Provisions pour charges

Une partie de l'en-cours de production, concernant des contrats sans facturation complémentaire attendue, a été reclassée au 31 décembre 2023 en provisions pour charges à hauteur de 103,1 M€ (cf. Note 2).

Par ailleurs, des coûts de dépollution sont provisionnés, couverts pour partie par une garantie de passif accordée par Giat Industries (cf. Note 3).



## 7.2 Dépréciations

Dépréciations en milliers d'euros	31/12/2022	Fusion- Reclassement	Augmentations	Diminutions	31/12/2023
Dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	3			(1)	2
Dépréciations des stocks & en-cours	49 525		5 351	(401)	54 476
Dépréciation des créances	1 117		2 103	(157)	3 063
Dépréciations des disponibilités	205			(205)	
<b>Total dépréciations actif</b>	<b>50 850</b>		<b>7 454</b>	<b>(763)</b>	<b>57 541</b>

## NOTE 8 – DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR ET DES CHARGES A PAYER INCLUS DANS DIFFERENTS POSTES DU BILAN

ACTIF en milliers d'euros	31/12/2023
Prêts - Intérêts courus sur des créances rattachées à des participations	4
Clients & comptes rattachés	335 557
Autres créances	4 555
Disponibilités	1 028
<b>Total des produits à recevoir</b>	<b>341 145</b>

Le poste **Clients & comptes rattachés** correspond à des factures à établir.

Les **Autres créances** correspondent principalement à un produit à recevoir lié à la dépollution au titre d'une garantie de passif accordée par Giat Industries pour 3 M€.

PASSIF en milliers d'euros	31/12/2023
Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit et des filiales	43
Emprunts & dettes financières divers	
Dettes fournisseurs & comptes rattachés	39 758
Dettes fiscales et sociales	78 441
Dettes sur immobilisations & comptes rattachés	
Autres dettes	29 902
<b>Total des charges à payer</b>	<b>148 144</b>

Le poste **Dettes fournisseurs & comptes rattachés** correspond à des factures non parvenues hors Groupe pour 39,2 M€ et Groupe pour 0,5 M€.

Les charges à payer du poste **Dettes fiscales et sociales** sont constituées essentiellement des congés payés dus au personnel (y compris charges sociales) pour 43,9 M€, des autres frais de personnel pour 23,7 M€ et d'autres charges sociales et fiscales pour 10,8 M€.

Les **Autres dettes** sont principalement constituées des charges liées aux contrats clients et constatées en fonction de l'avancement du chiffre d'affaires, et des avoirs à établir.

**NOTE 9 – DETAIL DU CHIFFRE D’AFFAIRES**

En milliers d'euros	31/12/2023					2022
	Etudes	Produits	Prestations	Divers	Total	Total
<b>Clients</b>						
France	35 877	444 214	250 674		730 764	807 578
Export	1 041	209 087	18 914		229 041	284 400
<b>Total au 31 décembre 2023</b>	<b>36 918</b>	<b>653 300</b>	<b>269 587</b>		<b>959 806</b>	1 091 978
Total exercice 2022	16 918	789 994	285 066		1 091 978	

**NOTE 10 – DETAIL DES AUTRES CHARGES ET PRODUITS**

Les **Autres charges** correspondent essentiellement aux pénalités sur contrats et aux pertes de change à caractère commercial.

Les **Autres produits** correspondent principalement aux refacturations des moyens communs (prestations informatiques, téléphonie, assurances), aux refacturations des frais de personnel et de formation et aux redevances perçues au titre des conventions globales de services du Groupe.

**NOTE 11 – ANALYSE DES CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS**

Résultat financier en milliers d'euros	31/12/2023		31/12/2022
	Résultat définitif	Résultat latent	
Rendement net des placements (trésorerie disponible)	35 752		13 516
Produit net des prêts, emprunts, comptes courants	(12 435)		(925)
Charges ou produits financiers sur contrats	1 719		1 098
Dépréciation nette des titres de participations, des prêts et vmp		(1 647)	(892)
Résultat de change	64		(596)
Résultat des couvertures			
<b>Total du résultat financier</b>	<b>23 452</b>		<b>12 200</b>

Pour l'analyse des « Dépréciations nettes des titres de participation », une information est présentée dans la Note 1.4 « Dépréciation des immobilisations financières ».

Le montant des dividendes reçus s'élève à 22,2 M€.

**NOTE 12 – ANALYSE DES CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS**

Le résultat exceptionnel de la période correspond essentiellement à des subventions virées en résultat et à une indemnité d'expropriation reçue.



**NOTE 13 – IMPOT SUR LES BENEFICES**

En date du 11 avril 2016 la société a opté pour le régime de fiscalité de groupe, dit régime d'intégration fiscale, avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2016. De ce fait, Nexter Systems est depuis seule redevable de l'impôt sur les sociétés dû sur l'ensemble des résultats du Groupe, pour les filiales éligibles.

La convention d'intégration fiscale mise en place prévoit que chaque société comptabilise son impôt sur la base de ses résultats propres et verse à la société Nexter Systems les acomptes et le solde correspondant à cet impôt.

La société Nexter Systems calcule l'impôt du groupe fiscal dont elle est la mère en tenant compte de l'incidence des retraitements liés à l'intégration fiscale afin de déterminer un résultat fiscal d'ensemble.

Les économies d'impôt (ou charge d'intégration fiscale) réalisées par le groupe fiscal sont enregistrées dans les comptes de la société mère Nexter Systems. Au 31 décembre 2023, la société Nexter Systems a ainsi constaté un produit de 0,9 M€.

La ventilation de l'impôt sur les bénéfices est présentée ci-après :

Ventilation en milliers d'euros	Avant impôt	Impôt	Après impôt	Après impôt
	2023	correspondant	2023	2022
Résultat courant	84 953	(4 876)	80 077	17 578
Résultat exceptionnel	3 253	(659)	2 595	(386)
Participation	(5 486)	2 434	(3 052)	(1 396)
<b>Résultat comptable</b>	<b>82 720</b>	<b>(3 100)</b>	<b>79 620</b>	<b>15 796</b>

Les déficits de Nexter Systems qui ont pris naissance avant l'appartenance de la société au groupe d'intégration fiscale, demeurent imputables sur les bénéfices futurs de Nexter Systems.

Il est rappelé que Giat Industries a créé Nexter Systems en 2006, par apport d'une branche complète d'activité. Les déficits actuels de la société trouvent leur origine dans un transfert en provenance de Giat Industries, suite à un agrément ministériel obtenu en 2008.

La société est impactée par le mécanisme du plafonnement à 50% de l'imputation des déficits antérieurs sur le bénéfice fiscal de l'exercice, ce qui induit pour la société une charge d'impôt sur les sociétés de 8,2 M€, réduite du montant des crédits d'impôts 2023 à concurrence de 4,2 M€.

La société est en mesure d'estimer avec un degré de fiabilité suffisant les bases du Crédit Impôt Recherche (CIR) de l'exercice au cours duquel les dépenses sont engagées. Le CIR est dès lors reconnu durant l'année de constatation des dépenses éligibles. Par conséquent, le CIR a été évalué au 31 décembre 2023 à partir des dépenses de recherche considérées comme éligibles engagées en 2023. A ce titre, le montant comptabilisé au 31 décembre 2023 s'élève à 3,7 M€.

Les allègements futurs d'impôt, non enregistrés dans les comptes, sont présentés ci-dessous :

<b>Différences temporaires allègement futur d'impôt</b> <b>en milliers d'euros</b>	<b>Montant</b>
Décalages temporaires :	
- Provisions pour risques et charges	130 802
- Dépréciations d'actifs corporels	2
- Dépréciations d'immobilisations financières	43 921
- Dépréciations de stocks et en-cours	51 604
- Dépréciations de créances	3 063
- Charges à payer	23 694
- Plus-values latentes sur OPCVM	12 791
<b>Déficits propres reportables</b>	<b>448 043</b>
<b>Total</b>	<b>713 920</b>
<b>Impôt différé au taux de 25,8% (Gain)</b>	<b>184 191</b>

**NOTE 14 – ELEMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES**

Eléments concernant les entreprises liées en milliers d'euros	31/12/2023		
	Total	Entreprises liées	Autres Participations
<b>Postes de l'actif</b>			
Immobilisations incorporelles			
Immobilisations financières	279 457	263 000	16 457
Clients & comptes rattachés	18 864	16 478	2 386
Comptes courants groupe	1 001	1 001	
Avances & acomptes versés sur commandes	29 877	12 565	17 312
Débiteurs divers	1 101	1 101	
<b>Postes du passif</b>			
Provisions pour risques			
Emprunts & dettes financières divers	21 161	10	21 151
Fournisseurs & comptes rattachés	33 634	22 874	10 760
Avances & acomptes reçus sur commandes			
Fournisseurs d'immobilisations			
Comptes courants groupe	500 611	497 295	3 317
Autres dettes	8 017	8 017	
<b>Postes du compte de résultat</b>			
<b>Produits d'exploitation</b>			
Ventes de biens & services (France)	5 383	3 862	1 522
Ventes de biens & services (Export)			
Autres produits d'exploitation	33 349	26 079	7 271
<b>Charges d'exploitation</b>			
Achats de matières premières & autres achats	72 782	50 641	22 141
Autres achats & charges externes	31 964	18 001	13 964
Autres charges			
<b>Produits financiers</b>			
Produits financiers des participations	22 266	19 842	2 424
Autres intérêts & produits assimilés	55	55	
Reprises de provisions	1 538	230	1 308
<b>Charges financières</b>			
Dotations aux provisions	3 159	3 159	
Intérêts & charges assimilés	12 414	11 661	754
<b>Produits exceptionnels</b>			

Sont retenues comme entreprises liées les sociétés du Groupe consolidées selon la méthode de l'intégration globale et les sociétés en opération conjointe.



**Transactions avec des parties liées**

Conformément aux dispositions du règlement ANC n°2014-03, il est précisé que les transactions présentant une importance significative éventuellement conclues avec des parties liées le sont à des conditions normales de marché.

Les transactions effectuées par la société avec des filiales qu'elle détient en totalité ou entre sociétés sœurs détenues en totalité par une même société mère ne sont pas visées par ces dispositions.

**NOTE 15 – ENGAGEMENTS HORS BILAN****Information en matière de crédit-bail**

Néant.

**Montant des engagements financiers hors crédit-bail**

Engagements donnés en milliers d'euros	Contrats	Autres	Engagements au 31/12/2023	Engagements au 31/12/2022
Avals et cautions	157 038	239	157 277	179 944
<b>Total général</b>	<b>157 038</b>	<b>239</b>	<b>157 277</b>	<b>179 944</b>

Engagements reçus en milliers d'euros	Contrats	Autres	Engagements au 31/12/2023	Engagements au 31/12/2022
Avals et cautions	2 985		2 985	2 111
<b>Total général</b>	<b>2 985</b>		<b>2 985</b>	<b>2 111</b>

Les avals et cautions liés aux contrats concernent les garanties données au titre des contrats à l'exportation.

Le Groupe a signé une garantie « maison-mère » unique, conjointe et solidaire avec BAE Land Systems au bénéfice du Ministère de la Défense britannique (MOD) dans le cadre et pour la durée des contrats conclus par leur filiale CTA International avec le MOD. Cette garantie a été octroyée afin d'assurer la bonne exécution technique et industrielle des contrats conclus (engagement non chiffré dans le tableau ci-dessus).

L'information sur les commandes fermes n'est pas diffusée par obligation de confidentialité.



**NOTE 16 – ENGAGEMENTS DE TRESORERIE****Instruments financiers de change**

La société gère le risque de change sur actifs et passifs financiers et sur les contrats long terme libellés en devises par des opérations de change à terme, des options classiques et des swaps de devises. Les engagements sur instruments financiers à terme au 31 décembre 2023 sont les suivants :

En milliers de devises	31/12/2023							31/12/2022
	USD	AED	CHF	GBP	SEK	NOK	EUR (1)	EUR Rappel
Change à terme		4 906	1 595	1 136	109 267	15 572		
Change à terme contre-valeur en €		1 128	1 695	1 297	9 464	1 332	14 917	3 955

(1) Contre-valeur cours négociés

**NOTE 17 – VENTILATION DE L'EFFECTIF MOYEN - PARTICIPATION DES SALARIES - INFORMATIONS SOCIALES**

Au 31 décembre 2023, l'effectif inscrit de la société est de 3 216 personnes, dont la répartition est la suivante :

Catégorie	Personnel sous Convention Collective	Personnel sous décret ou en service détaché	Total personnel rémunéré par la société	Personnel mis à disposition	Total général au 31/12/2023	Total général au 31/12/2022	Total inscrits au 31/12/2023
Effectif moyen cadres	1 818		1 818		1 818	1 784	1 859
Effectif moyen etam	868	41	909		909	907	916
Effectif moyen ouvriers	414	25	439		439	433	441
<b>Effectif Opérationnel</b>	<b>3 100</b>	<b>66</b>	<b>3 166</b>		<b>3 166</b>	<b>3 124</b>	<b>3 216</b>

- **Par catégorie** : 1 859 cadres, 916 ETAM et 441 ouvriers,
- **Par statut** : 57 personnes sous décret ou en service détaché et 3 159 personnes sous convention collective.

Conformément à la Loi, aucune avance ou crédit n'a été alloué aux dirigeants de la société.

Les rémunérations allouées aux dirigeants de la société ne sont pas communiquées, car cela conduirait à indiquer indirectement les montants individuels de rémunération.

Un accord de participation des salariés au résultat a été signé le 30 juin 2023 entre Nexter Systems et ses filiales détenues à 100%. L'accord est basé sur la mutualisation des participations dégagées par chacune des sociétés du Groupe. Les sommes distribuées aux salariés des sociétés signataires sont constituées de la somme des participations dégagées par chacune des sociétés du Groupe.



La répartition entre les salariés est fonction de leur rémunération et de leur durée de présence dans leur société au cours de l'exercice.

Chaque société porte dans ses comptes la charge de participation calculée comme si elle était seule. La charge de participation de Nexter Systems s'élève au 31 décembre 2023 à 5,5 M€.

#### **NOTE 18 – IDENTITE DE LA SOCIETE MERE CONSOLIDANT LES COMPTES DE LA SOCIETE**

La société KNDS, qui détient la société Nexter Systems à 100%, moins une action détenue par l'Agence des Participations de l'Etat au titre des actifs stratégiques :

KNDS N.V.  
Gustav Mahlerlaan 1017  
1082 MK Amsterdam  
The Netherlands

consolide les comptes de la société Nexter Systems.

